

# la Révolution prolétarienne

REVUE BIMENSUELLE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

DANS CE NUMÉRO :

## LE CONGRÈS DE TOULOUSE

**sera-t-il un nouvel Amiens ?**

par M. CHAMBELLAND

## LES TEXTES ET LES DÉBATS DU CONGRÈS D'AMIENS

Motion Griffuelhes (Charte d'Amiens) — Motion Renard.  
Discours de Renard, Merrheim, Keufer et Griffuelhes.

**Ce que disaient, en 1934, les « meilleurs artisans » de l'unité**

M. YVON

## Les Assurances Sociales en U. R. S. S.

A. CILIGA

**Un tableau de la répression Stalinienne**

# LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire  
(Paraissant le 10 et le 25)

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois ..... 10 fr.  
Six mois ..... 20 »  
Un an ..... 40 »

EXTERIEUR

Trois mois ..... 13 fr.  
Six mois ..... 26 »  
Un an ..... 50 »

## ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction et l'Administration à la *Révolution Prolétarienne*  
54, rue du Château-d'Eau, Paris-10<sup>e</sup>

## PERMANENCE :

Tous les soirs, de 18 à 19 heures

Téléph. : **BOTzaris 21-02**

## UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux :  
*Révolution Prolétarienne* 734-99 Paris

# SOMMAIRE DU N° 217

(25 février 1936)

**Le Congrès de Toulouse sera-t-il  
un nouvel Amiens ?** ..... M. CHAMBELLAND.

## Les textes et les débats du Congrès d'Amiens :

Motion Griffuelhes (Charte d'Amiens).  
— Motion Renard. — Discours de  
Renard, Merrheim, Keufer et Griffuelhes.

## Deuxième anniversaire des jour- nées de février :

Ce que disaient il y a deux ans les  
« meilleurs artisans de l'unité ».

◆◆◆

Les assurances sociales en U.R.S.S... M. YVON.

Un tableau de la répression stalinienne. A. CILIGA.

## La Ligue Syndicaliste

*La Ligue Syndicaliste se propose :*

*De faire prédominer dans les syndi-  
cats l'esprit de classe sur l'esprit  
de tendance, de secte ou de parti,  
afin de réaliser le maximum d'ac-  
tion contre le patronat et contre  
l'Etat ;*

*De participer à l'œuvre d'éduca-  
tion syndicale en procédant à l'exa-  
men des problèmes pratiques et  
théoriques posés devant le mouve-  
ment ouvrier, et en préconisant la  
formation de Cercles d'études syn-  
dicales ;*

*De maintenir vivant le précepte  
de la Première Internationale,  
d'après lequel l'émancipation des  
travailleurs ne sera l'œuvre que des  
travailleurs eux-mêmes.*

Collection de la « *Révolution Prolétarienne* »

## PRÉCIS DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

par J. F. HERRABIN  
traduit de l'anglais par J. PÉRA  
(45 CARTES)

Prix : 9 francs QUATRIÈME MILLE

DEUX ANS D'INDOCHINE

## UN FLEUVE DE SANG

UNE BROCHURE

Prix : UN franc.

Expédiés franco contre un mandat en-  
voyé à notre compte de chèques postaux :  
*Révolution Prolétarienne*, 54, rue du Châ-  
teau-d'Eau, Paris-10<sup>e</sup> (Compte n° 734-99  
Paris).

## Le Congrès de Toulouse sera-t-il un nouvel Amiens?

Le Congrès confédéral d'unité va se réunir. Depuis quelques semaines, il n'y a plus en France qu'une seule C.G.T. Dans quelques jours, délégués ex-confédérés et ex-unitaires consacreront la fin de la scission syndicale.

C'est une grande œuvre. Il y a un an, personne n'osait espérer une reconstitution si rapide. Mettre le point final à 15 années de scission et de luttes de tendances, fermer des blessures qui furent parfois cruelles, sortir de l'impuissance, de la démoralisation; voilà qui donne au Congrès de Toulouse un intérêt exceptionnel, une importance extraordinaire.

Intérêt d'autant plus exceptionnel, importance d'autant plus extraordinaire qu'il ne s'agit pas seulement de marquer la fin d'une époque de notre mouvement syndical. Il ne s'agit pas seulement de faire un dernier geste symbolique. Au moment même où le Congrès fera ce geste, se dessinera devant lui la tâche la plus difficile, celle que tout le monde attend de lui, le Congrès de Toulouse devra construire:

Il lui faudra bâtir la maison unique, des fondations jusqu'au toit. De l'unité symbolique, il faudra faire une réalité solide. Il faudra donner à cette réalité les moyens de subsister. C'est dire qu'il faudra doter la C.G.T. unique de la capacité d'agir.

Bâtir la C.G.T. unique de telle sorte que tous y puissent vivre, en faire un organisme qui possède à la fois l'adhésion de la classe ouvrière tout entière et l'esprit de lutte, qui soit tout ensemble l'expression et le moteur du prolétariat, son arme unique pour la défense de ses revendications quotidiennes et pour son émancipation totale — voilà une grande besogne, une très grande besogne.

Le Congrès de Toulouse devra bien construire. L'époque nouvelle où entre notre mouvement syndical, et que chacun devine si riche de possibilités, dépend d'abord du travail qui sera fait à Toulouse. Cette assemblée est chargée tout à la fois de grandes espérances et de lourdes responsabilités. Il lui faudra assurer dignement celles-ci et ne pas décevoir celles-là.

\*  
\*\*

Mais le « militant moyen » sent une inquiétude se glisser dans son esprit. Il constate que l'unité n'est pas encore réalisée et que, déjà, des polémiques emplissent les colonnes des organes ouvriers. Il s'étonne de voir des secrétaires confédéraux qui travaillent côte à côte et partagent les respon-

sabilités de l'action confédérale, publier dans des journaux différents des articles établissant qu'ils ne sont pas d'accord sur une série de grandes questions. « Alors quoi ? — se demande le militant moyen — c'est cela l'unité ? » Et il commence à craindre que l'unité que consacra le Congrès de Toulouse ne soit sans lendemain.

Son étonnement doit s'adresser aux dirigeants de l'ancienne C.G.T.U., qui sont certes, selon la terminologie en usage actuellement, des ex-unitaires, mais n'en sont pas moins demeurés des communistes. C'est, en effet, grâce aux communistes que le Congrès de Toulouse devra consacrer à la question des « incompatibilités » des heures qui pourraient être employées plus utilement.

Il était jusqu'à présent admis, dans l'une et dans l'autre C.G.T. que le militant syndicaliste ne devait pas cumuler son mandat syndical avec une fonction politique rétribuée. Rue Lafayette, ni rue de la Grange-aux-Belles, on n'envisageait pas qu'un secrétaire de la Confédération pût être en même temps député (1). Même lorsqu'en 1929 les dirigeants de la C.G.T.U. firent proclamer et reconnaître par le Congrès de la Confédération le rôle dirigeant du Parti communiste (2) ils n'éprouvèrent pas le besoin de modifier sur-le-champ les statuts de la C.G.T.U. — qui condamnaient le cumul des fonctions — et s'empressèrent même d'ajouter *in extremis* à leur résolution un paragraphe selon lequel « la proclamation de ce rôle dirigeant (du Parti communiste) et sa reconnaissance ne sauraient être interprétées comme la subordination du mouvement syndical, ni une modification quelconque dans les rapports organiques et statutaires entre le Parti communiste et les organisations de masses que sont les syndicats unitaires ».

C'était là, nous le savions bien nous autres, une pure clause de style. De 1929 à 1933, la C.G.T.U. vécut des années noires pour le syndicalisme. Elle devint une chose entre les mains du Parti communiste, sa

(1) A cette réserve près que la C.G.T.U. abandonna, il y a deux ans, ce qui était sa règle statutaire depuis sa fondation.

(2) « Le Congrès précise, enfin, sa détermination de travailler sur tous les terrains en accord étroit avec le Parti communiste, seul parti du prolétariat et de la lutte des classes révolutionnaires qui, au travers de toutes les batailles de la période écoulée, a conquis sa place de seule avant-garde prolétarienne dirigeante du mouvement ouvrier. » (Résolution du V<sup>e</sup> Congrès de la C. G. T. U., septembre 1929.)

chose, et, groupes par groupes, les syndicalistes qui étaient demeurés dans ses rangs et n'y pouvaient plus vivre, s'en retirèrent et revinrent à la C.G.T. où ils pouvaient du moins respirer. Le Congrès « unitaire » de 1933 fut à la fois l'apothéose du rôle dirigeant du Parti communiste sur les syndicats unitaires, l'expression la plus violente de l'hostilité la plus déclarée à toute idée d'unité et... la constatation de la chute verticale des effectifs de la C.G.T.U.

Au 6 février 1934, qui fut comme le point culminant de la période des aventures, la C.G.T.U. fit sienne la folle tactique de son dirigeant le Parti communiste. (À ceux qui en douteraient je demande simplement de se reporter aux journaux communistes et unitaires du moment). Après le 6 février, il y eut, en avril, le sabotage des Etats généraux du Travail convoqués par la C.G.T. Un grand meeting organisé au Vélodrome d'hiver ne put s'y tenir, les communistes ayant invité leurs « hurleurs » à venir le saboter. Mais, tout à coup, vint le tournant de juin (3). Tournant décidé en haut, que les militants communistes n'eurent pas à discuter, mais à exécuter — ce que certains d'entre eux firent avec un plaisir évident car ils commençaient à en avoir assez du « putschisme ».

En quelques mois, voire en quelques semaines, la situation changea du tout au tout. On passa d'un seul coup du sabotage des Etats généraux à la possibilité de l'unité. Les dirigeants communistes réclamèrent l'unité, cette unité qu'au temps du Comité des « 22 » ils rejetaient avec mépris et colère. Ils prétendirent réaliser cette C.G.T. unique dont ils avaient dit et écrit, à peine quelques mois auparavant, qu'elle ne pouvait être qu'une « C.G.T. de trahison ». Dès lors, on marcha de surprise en surprise. On en arriva finalement à l'abandon du « rôle dirigeant » du Parti communiste (tout au moins dans les écrits et les paroles), au retrait des fractions communistes dans les syndicats (il y a longtemps qu'on n'en avait plus besoin dans les syndicats unitaires) et à la reconnaissance de l'indépendance du syndicalisme.

Ce « tournant », même s'il fut plus apparent que réel, a rendu l'unité possible, il faut le reconnaître. C'est lui qui a permis toute la procédure d'unité dont le Congrès de Toulouse va être le couronnement, procédure qui ne fut en somme que l'application généralisée de la fameuse motion de Japy.

Grâce à leur « tournant », les dirigeants

(3) Les dirigeants communistes ne peuvent abuser les gens renseignés lorsqu'ils osent prétendre qu'il n'y eut là que la continuation de leur politique précédente. Tout de même, les faits et les textes n'ont pu être effacés. Maintenant, que sous le « tournant » leurs objectifs réels demeurent, c'est, après tout, bien possible.

communistes de la C.G.T.U. avaient reconquis leur prestige unitaire. Le passé, tout le passé était aboli. Ils étaient redevenus des unitaires, et ce que le « militant moyen » ne comprenait plus, depuis juin, c'étaient les réserves, les réticences, les obstacles qui s'élevaient du côté confédéré.

Qui donc aurait pu supposer que les communistes tenaient en réserve cette tangente du cumul des mandats syndicaux et politiques ? Qui donc aurait pu supposer qu'ils allaient par ce moyen remettre en discussion devant les syndicats les questions sur lesquelles ils avaient donné des assurances formelles ? Du moment que l'accord s'était fait sur la « charte commune » proclamant l'indépendance du syndicalisme, tout le monde croyait la question réglée, et bien réglée.

Elle ne l'était pas. Elle ne l'est pas. L'indépendance du syndicalisme suppose certaines garanties au nombre desquelles se trouvent précisément les incompatibilités entre les mandats syndicaux et les mandats politiques. Il ne servirait de rien de proclamer l'indépendance du syndicalisme si un secrétaire de la C.G.T. pouvait être élu politique ou membre du Comité central d'un parti.

C'est donc sur l'indépendance du syndicalisme que le Congrès de Toulouse devra en premier lieu se prononcer. Débat irritant ? Certes ! Mais la responsabilité en revient à ceux qui, en posant la question du cumul des mandats syndicaux et politiques, émettent la prétention de faire sortir notre mouvement syndical de la voie qu'il s'est tracée à son origine.

Ce débat est dangereux pour les syndicats, a dit Hagnauer au Congrès de l'Union des Syndicats de la région parisienne. D'accord avec Hagnauer, je pense qu'il y aurait eu mieux à faire. Mais, a ajouté Hagnauer, le débat est plus dangereux encore pour celui qui l'a soulevé, c'est-à-dire pour le Parti communiste. Bien des préventions contre le Parti communiste et contre ses militants étaient tombées depuis le tournant de juin 1934. Le « militant moyen » ne comprenait pas les « mises en garde » qui émanaient d'anciens communistes et il en arrivait à considérer ceux-ci comme des aigris à qui leurs rancœurs faisaient perdre de vue l'essentiel. Eh bien ! il commence à les comprendre, ces avertissements. D'un seul coup, les communistes ont fait renaître, dans les syndicats, les préventions d'il y a deux ans ; d'un seul coup, ils ont ressuscité, dans le mouvement syndical, l'hostilité qui, traditionnellement, s'élevait contre les tentatives de mainmise politique. Chacun s'est demandé ou a été tenté de se demander : « Ils n'ont donc pas renoncé à mettre la main sur les syndicats ? »

Débatte cela, ce n'est pas dangereux pour nous, syndicalistes. C'est nécessaire, c'est

indispensable. S'il y avait cumul des mandats syndicaux et politiques, il n'y aurait plus indépendance du syndicalisme. Et s'il n'y avait plus indépendance du syndicalisme, si la thèse du cumul des mandats triomphait à Toulouse, l'unité qui sortirait du Congrès ne serait qu'une unité précaire et sans aucune des possibilités de l'unité réelle. Le danger, le voilà !

La reconstitution de l'unité n'est pas une simple opération arithmétique, il ne s'agit pas seulement d'ajouter les effectifs de la C.G.T.U. aux effectifs de la C.G.T. La joie qui s'est emparée du militant moyen lorsque les deux derniers congrès confédéraux réalisèrent l'accord trouvé sa justification dans la fin de la vie syndicale empoisonnée qui fut la nôtre depuis quinze ans. Finis les débats à perte de vue devant des assemblées de plus en plus restreintes ! Finis les contradictions à la tribune de meetings de plus en plus clairsemés ! Finie la surenchère dans les grèves ! Finie la concurrence syndicale à l'atelier ! Finies les sempiternelles accusations de trahison ! Le « climat » syndical allait redevenir tout autre. Ce n'était pas une addition que l'on faisait. C'était une fusion. Le mot est symbolique.

Ce que le « militant moyen » souhaite voir sortir du Congrès de Toulouse, c'est une fusion totale, fusion des effectifs et fusion des mœurs. On essaye de jouer sur ce sentiment en réclamant des votes d'unanimité. Mais c'est extrêmement simple ! Si l'on veut obtenir l'unanimité à Toulouse sur l'indépendance du syndicalisme, sur la charte qui sera celle de l'unité, il suffira à ceux qui réclament le droit au cumul des mandats d'abandonner leur réclamation. La question sera réglée.

Autrement, je le répète, c'est l'unité elle-même qui sera mise en péril à peine réalisée, car de vrais syndicalistes ne pourraient admettre le cumul des mandats à la tête de la C.G.T.

Je ne me permettrais pas, quant à moi, dans les détails, à savoir, par exemple, si l'interdiction du cumul doit s'étendre aux mandats politiques non rétribués, en particulier à celui de dirigeant d'un parti politique. Je crois, sur ce point, qu'un secrétaire confédéral ne peut être en même temps secrétaire ou membre d'un comité central, car on ne saurait tolérer qu'il soit placé sous une autre discipline que celle de la Confédération. Mais il semble à certains que ce serait une erreur d'écarter de la Commission administrative et du Comité confédéral des militants parce qu'ils appartiendraient au Comité Central ou à la Commission administrative d'un parti politique. Devant réaliser la concentration de toutes les forces ouvrières, le syndicalisme ne peut, pense-t-on, courir le risque de voir se dresser contre son action une partie de ces forces. Il

lui faut les associer toutes dans les responsabilités quotidiennes. Ce sera sa garantie. Peut-être. Mais encore devra-t-il exiger que les membres de la C.A. ou du Comité confédéral appartiennent toujours à leur corporation, soit qu'il exercent leur profession, ou qu'ils soient investis d'un mandat syndical rétribué et possèdent la confiance de leur organisation syndicale propre. En un mot, pas de permanents d'un parti politique ni de journalistes ou de propagandistes de ce parti, ni d'élus politiques dans la C.A. et dans le C.C.N, simplement le droit pour les membres de ces deux organismes qui appartiendraient à un parti politique de siéger dans les organes de direction de celui-ci sans en recevoir de rétribution.

Mais il serait absolument impossible de tolérer que puissent être secrétaires confédéraux des militants qui seraient candidats et élus aux prochaines élections, non plus que des camarades qui, appartenant au Comité central d'un parti, seraient soumis à la discipline de ce Comité et tenus de lui rendre des comptes. Nous ferons, à Toulouse, bloc sur toutes les propositions dans ce sens, *d'où qu'elle viennent*. Car, en reconstituant définitivement l'unité, Toulouse ne doit pas défigurer le mouvement syndical de ce pays. Il doit lui conserver sa personnalité. Il doit continuer Amiens. Il doit prolonger Amiens. Même si les arguments des réformistes à Amiens sont repris par ceux qui se prétendent les seuls révolutionnaires de 1936.

Rien, dans les événements qui se sont déroulés depuis 1906, ne commande aux syndicalistes de renoncer à la Charte d'Amiens. La guerre et la révolution russe elles-mêmes ont prouvé tout autre chose que la faillite des formules d'Amiens. Plus près de nous, l'effacement de la C. G. T. U. nous conseille de nous tenir à celle-ci. Et le cumul des mandats, c'est pire que la motion Renard, c'est la direction unique du mouvement ouvrier selon la formule de Monmousseau lorsqu'en 1925 il déclarait au Congrès de la Fédération unitaire de l'Alimentation :

« *Aujourd'hui il est clair, disait Monmousseau, qu'il est impossible de diriger les masses révolutionnaires vers la victoire par-dessus les cadres social-démocrates ou réformistes. On peut donc en conclure que, pour toute victoire prolétarienne, si limitée soit-elle, il faut deux conditions :*

» 1° *Un parti communiste fort ;*

» 2° *Un parti communiste qui conduise les masses par le canal d'une organisation syndicale forte.*

» *Et cette action peut difficilement s'exercer tant que les syndicats ont à leur tête des agents de la bourgeoisie, qu'ils soient réformistes ou anarcho-syndicalistes. »*

C'est parce que nous ne voulons pas que la C.G.T. désormais unique connaisse le sort de la C.G.T.U. que nous mettrons tout en œuvre pour empêcher le cumul des mandats de triompher à Toulouse. Le Congrès de Toulouse ne peut accepter de mettre le doigt dans l'engrenage de la subordination politique.

\*  
\*\*

Il me restait à examiner trois autres points importants : les statuts, l'adhésion internationale et l'action de la C.G.T. (plan de la C.G.T. ou programme du Rassemblement populaire). Le temps me manque pour le faire en détail. Je dois résumer.

Sur les statuts, je crois qu'il faut s'opposer à toute proposition qui aurait pour conséquence de diminuer le fédéralisme de l'organisation confédérale. En particulier, on doit, à mon avis, repousser la représentation proportionnelle dans le Comité Confédéral National. Cette représentation donne déjà la prépondérance aux grosses organisations dans les congrès, il serait abusif de les rendre encore maîtresses absolues dans les C.C.N. Proportionnelle dans les congrès et maintien du *statu quo*

pour le C.C.N., cela semble devoir réaliser un équilibre judicieux des deux systèmes, ni méconnaissance des grosses organisations, ni étouffement des petites.

Sur l'adhésion internationale, il paraît impossible et même dangereux de quitter la F.S.I. Le meilleur moyen de travailler à l'unité internationale n'est-il pas de faire au sein de la F.S.I. l'effort nécessaire pour que les syndicats russes y soient désormais admis? Ceci réaliserait, en fait, l'unité syndicale internationale.

Sur l'action de la C.G.T., certains de nos camarades envisagent comme possible, puisqu'il faut choisir entre le plan de la C.G.T. et le programme électoral du Front populaire, un ralliement à celui-là contre celui-ci. Grave question, que nous devons examiner sur place avec le souci de l'intérêt du mouvement : peut-être serait-il possible de voter pour le Plan de la C.G.T. si l'on voulait y mettre quelques-uns des éléments qui paraissent absolument indispensables pour en faire un vrai Plan syndicaliste ?

M. CHAMBELLAND.

## POUR LE DEUXIÈME ANNIVERSAIRE DES JOURNÉES DE FÉVRIER

Ce que disaient, il y a deux ans, les « meilleurs artisans de l'unité »

A l'occasion du second anniversaire des journées de février 1934, nous nous sommes reportés au procès-verbal officiel de la séance de la Commission exécutive de la C. G. T. U. du 23 février 1934, où il fut discuté des événements du 6 et du 9 février ainsi que de la grève générale du 12. Nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile de publier quelques extraits inédits de cette discussion, ne serait-ce que pour remettre à leur place, à la veille du Congrès de Toulouse, certains hommes qui ne manquent pas de toupet.

### Le rôle de la C. G. T. défini par Frachon

FRACHON. — *Le rôle de la C. G. T. a déjà été souligné. Illusions parlementaires et démocratiques, travail de désagrégation dans les grèves, sabotage du mouvement d'Amsterdam et actuellement, malgré sa démagogie antifasciste, elle n'a pas changé.*

*En lançant son mot d'ordre de grève générale de vingt-quatre heures, elle n'avait pour but que de défendre le régime capitaliste. Ce mot d'ordre de grève ne traduisait pas la volonté de lutte des chefs réformistes, il était le résultat de la volonté d'action des masses...*

*...La C.G.T., en lançant son mot d'ordre de grève a voulu accaparer le courant de mécontentement, mais elle réclamait une grève passive.*

### Ce n'est pas par hasard... déclarait Racamond

RACAMOND. — *Il faut que la C. E. sente bien le rôle de la C. G. T. et du P. S. Ce n'est pas par hasard que Jouhaux a déclaré : « Nous abandonnerons nos revendications pour la défense de nos libertés. » En vérité, c'est que le but du plan de la C. G. T. est de briser la lutte revendicative des masses pour assurer la défense du régime capitaliste.*

*Le rôle du Parti Socialiste avec ses comités de vigilance, c'est de briser le mouvement d'Amsterdam, notre rôle dans ce dernier mouvement est donc d'une importance capitale. Pour le moment, il apparaît trop que nos militants se contentent de*

*voir l'adhésion de la C. G. T. U. sans faire un sérieux travail à la base, alors qu'il y a déjà un courant au sein même du mouvement d'Amsterdam contre nous. Il faut tout prévoir et la C. E. doit mandater le Bureau Confédéral pour qu'une intervention soit faite auprès de tous les militants, afin que nous soyons au sein de ce mouvement de véritables animateurs pour l'organisation de la lutte contre la guerre et le fascisme.*

### Aucun contact avec les confédérés, telle était l'opinion d'Arrachart

LE GALL souligne que s'il y a eu manque de directives, c'est que nous avons été coupés pendant les événements. Pas de C. E. Il pense qu'on aurait dû réunir la C. E.

Il dit qu'il voulait faire des propositions au Syndicat confédéré pour les obsèques, puisqu'il y avait un ouvrier confédéré de tué, sur une base de classe évidemment. Arrachart a répondu qu'il ne fallait avoir aucun contact avec les confédérés et que nous devions organiser les obsèques nous-mêmes.

### Les assassinés du 9 Février appartiennent au Parti Communiste, disait Frachon

FRACHON explique ensuite que ce qui était considéré aux yeux de la bourgeoisie comme le plus dangereux, ce n'étaient pas les J. P., Croix de Feu, Action Française, mais nos organisations révolutionnaires qui, en l'espace de quelques jours, pouvaient entraîner la masse et ce qu'il fallait à la bourgeoisie, c'était nous enlever cette possibilité d'où intervention de la C. G. T. qui a lancé son mot d'ordre de grève générale pour tenter de canaliser le mécontentement des masses ouvrières.

Sur le front unique, plusieurs opinions ont été émises, en ce qui concerne les assassinés ont la police; ils appartenait au Parti Communiste, c'est sur ces mots d'ordre qu'ils étaient tombés, nous ne devions pas nous les laisser enlever par les réformistes et nous avons vu un rassemblement très important qui n'avait pas été vu à Paris depuis le 1<sup>er</sup> mai 1919 ou 1920.

# LES TEXTES ET LES DÉBATS DU CONGRÈS D'AMIENS

## La motion Griffuelhes

(Charte d'Amiens)

*Le Congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2, constitutif de la C. G. T.*

*La C. G. T. groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat...*

*Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière;*

*Le Congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique :*

*Dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc.;*

*Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale.*

*Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation de salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'annexer au groupement essentiel qu'est le syndicat;*

*Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à telles formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors;*

*En ce qui concerne les organisations, le Congrès décide qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale.*

## Le discours de Renard

Renard dit qu'une émotion a été soulevée à propos de cette question (1), dans le monde ouvrier. Il remercie le Congrès d'avoir montré qu'il voulait aborder la question et de s'être refusé à l'élaguer de l'ordre du jour. Quel que soit le résultat, nous ne quitterons pas la Confédération. Nous ne ferons

(1) Les rapports du syndicalisme et des partis politiques.

pas comme certains, dans la *Voix du Peuple*, qui déclarent qu'ils s'en iraient si la proposition était votée. La proposition a pour effet d'empêcher la politique spéciale qui se fait à la Confédération. Quand on fait de l'*antimilitarisme*, quand on fait de l'*antipatriotisme*, quand on prêche l'abstention, on fait de la politique. Nous avons, dans ce cas, le droit d'introduire notre politique spéciale. Cela est très juste. Le syndicat n'est pas autre chose que ce que la loi a voulu qu'il fût : un organe qui doit défendre les salaires, la dignité des travailleurs, les conditions de vie, etc. Le syndicat ne peut pas sortir de sa sphère sans avoir une épée de Damoclès suspendue sur la tête de ses administrateurs.

*La loi sur les accidents, la loi sur le repos hebdomadaire*, ne sont-elles pas des lois sociales? Pouget n'a-t-il pas approuvé cette loi qui s'étend aux ouvriers inorganisés. Bousquet a dit qu'elle était réformatrice. Pourquoi alors repousser la loi pour n'accepter que l'action directe et violente?

Dans le Nord, les syndicats achalandent les coopératives, les coopératives aident le mouvement politique. Je sais que la politique n'a pas donné grand'chose, mais pourquoi le reprocher aux camarades qui ont milité pour qu'elle donne quelque chose? Dans le Nord, les députés sont choisis en raison de leur valeur. La pièce de cent sous, les soulagaphies sont impuissantes. Ce sont des militants qui sont sortis des rangs des travailleurs. Ils remplissent leur mandat. C'est aux travailleurs à prendre leurs précautions. Nous acceptons les subventions, mais nous pouvons nous en passer. Le conseil municipal peut disparaître, les comités sont assez puissants pour que le mouvement ne s'en trouve pas amoindri. Nous avons bâti des maisons qui sont à nous et là, nous sommes chez nous! Lorsque les gendarmes veulent y pénétrer, nous pouvons les mettre dehors. Nous sommes, dans le Nord, 315 syndicats, 76.000 syndiqués, 12 coopératives fédérées avec 30.000 membres, 300 groupes avec 8.500 cotisants, nous avons de nombreux conseillers municipaux, 8 députés et 105.000 électeurs socialistes. Si partout on savait faire converger ainsi l'action, on obtiendrait de grands résultats. J'ai beaucoup de respect pour les camarades qui sont à la tête des organisations modérées. Mais je suis, moi, collectiviste-révolutionnaire. Nous avons, dans nos syndicats, des radicaux, des nationalistes, nous respectons les croyances. Mais vous, que faites-vous lorsque vous votez la grève générale expropriatrice? Vous ne respectez pas les opinions du radical. Pas plus vous ne respectez les opinions du nationaliste lorsque vous faites de l'*antipatriotisme* et de l'*antimilitarisme*. Ces choses ne peuvent se faire qu'au groupe politique. Nous faisons de l'*antimilitarisme*, mais nous divisons le travail. C'est dans nos groupes politiques que cela se passe. Vous demandez tout à l'action directe! Les Anglais l'ont fait pendant trente ans. Là-bas, dans le Textile, les cotisations sont élevées; les hommes sont syndiqués dans la proportion de 95 0/0 et les femmes dans celle de 75 0/0. Les fileurs anglais gagnent des salaires plus élevés qu'en France. Dans le Nord il y a différentes catégories de tisseurs à la main qui gagnent peu parce que le groupement y manque. Ce qui n'empêche pas ceux qui sont organisés de gagner des salaires plus élevés que ceux qui n'ont pas de groupement.

Les Anglais ont fini par comprendre qu'à leurs grosses cotisations, les patrons pouvaient répondre par des lock-out. Ce qu'ils firent. Les ouvriers furent empêchés de pratiquer le Picketing, de faire la propagande en faveur de la grève. Les syndicats furent responsables des actes de leurs membres et condamnés à de fortes amendes.

C'est alors que les travailleurs anglais furent obligés de prendre position dans la lutte politique

## La motion Renard

*Considérant qu'il y a lieu de ne pas se désintéresser des lois ayant pour but d'établir une législation protectrice du travail qui améliorerait la condition sociale du prolétariat et perfectionnerait ainsi les moyens de lutte contre la classe capitaliste;*

*Le Congrès invite les syndiqués à user des moyens qui sont à leur disposition en dehors de l'organisation syndicale afin d'empêcher d'arriver au pouvoir législatif, les adversaires d'une législation sociale protectrice des travailleurs;*

*Considérant que des élus du parti socialiste ont toujours proposé et voté les lois ayant pour objectif l'amélioration de la condition de la classe ouvrière ainsi que son affranchissement définitif;*

*Que tout en poursuivant l'amélioration et l'affranchissement du prolétariat sur des terrains différents, il y a intérêt à ce que des relations s'établissent entre le Comité confédéral et le Conseil national du Parti socialiste par exemple pour la lutte à mener en faveur de la journée de huit heures, de l'extension du droit syndical aux douaniers, facteurs, instituteurs et autres fonctionnaires de l'Etat; pour provoquer l'entente entre les nations et leurs gouvernements pour la réduction des heures de travail, l'interdiction du travail de nuit des travailleurs de tout sexe et de tout âge; pour établir le minimum de salaire, etc., etc.*

*Le Congrès décide :*

*Le Comité confédéral est invité à s'entendre toutes les fois que les circonstances l'exigeront, soit par des délégations intermittentes, ou permanentes avec le Conseil national du Parti socialiste pour faire plus facilement triompher ces principales réformes ouvrières.*

et ils ont pénétré au Parlement afin de faire tourner la législation en faveur de la classe ouvrière.

Sans mêler la politique dans les syndicats, on peut s'occuper des lois; on en parlait ce matin, à propos du contrat de travail et d'autres projets. C'est la preuve qu'on ne peut pas s'en désintéresser.

Les ouvriers ont ainsi à barrer la route à l'action patronale sur le terrain politique. Le syndicat ne peut pas tout faire. Qu'on y réfléchisse. Si une situation révolutionnaire se produisait aujourd'hui pourriez-vous, avec vos syndicats actuels, avec vos organisations, régler la production, organiser l'échange? Non, vous seriez obligés de vous servir de la machinerie gouvernementale.

Nous ne demandons pas de faire de la politique dans les syndicats, nous demandons si vous ne croyez pas utile l'usage du suffrage universel, utiles certaines réformes légales en faveur de la classe ouvrière.

Nous voulons toutes les actions, comme dans le Nord.

Nous vous demandons si vous ne voulez pas prendre à la politique ce qu'elle peut vous donner de bon?

J'appartiens au P. O. F. depuis vingt-cinq ans. J'estime qu'il a fait quelque chose pour les travailleurs. Nous croyons qu'il faut faire de l'action syndicale, coopérative et se servir de l'action politique.

## Le discours de Merrheim

*Merrheim.* — ...Je regrette vivement que le citoyen Renard m'ait obligé à prendre part à ce débat. J'aurais voulu ne pas y participer, mais il a apporté au Congrès de telles erreurs de chiffres, pour donner plus de force à sa thèse, qu'il est impossible de ne pas rétablir la vérité.

Pour montrer combien la double action politico-syndicale avait donné de résultats tangibles dans

le Nord, Renard nous a dit notamment : « Nous avons 315 syndicats, 76.000 syndiqués », et il a conclu en disant : « Voilà ce que nous avons fait. »

Or, citoyen Renard, mieux que personne, vous saviez qu'il fallait défalquer de ces 315 syndicats, au moins 130 syndicats jaunes. Vous avez, en effet, relevé vos chiffres de syndicats et de syndiqués dans l'Annuaire du ministère du Commerce de 1905.

J'ai, après vous, refait les mêmes calculs et retrouvé les mêmes chiffres que vous ne vous êtes pas contenté seulement d'apporter à cette tribune, mais que vous avez également cités dans l'*Ouvrier Textile*, organe de votre Fédération, numéro du 1<sup>er</sup> octobre. Le doute n'est donc pas possible et, pourtant, mieux que quiconque, vous êtes à même de connaître la situation.

Vous savez qu'à Tourcoing, notamment, il y a 119 syndicats jaunes, à Roubaix 7, à Lille, Armentières, qu'il y en a également comportant des centaines de membres, quelques-uns plus de 1.000. Pourquoi les comptez-vous à votre actif, comme le résultat de la propagande de votre Parti?

Je ne pense pas que vous vouliez compter, comme œuvre de votre Parti, tous les syndicats jaunes ou indépendants du Nord.

Ce ne sont pas, que je sache, des organisations de lutte prolétarienne, puisqu'elles vous combattent autant sur le terrain politique qu'économique.

Si je prends le chiffre des syndiqués, j'y retrouve les mêmes erreurs, que je voudrais croire involontaires; les mineurs qui, sur l'Annuaire, sont portés en deux syndicats pour 8.000 membres, viennent de payer à leur Fédération unifiée pour 900 membres. Le syndicat du Textile de Roubaix, que vous comptez comme ayant 6.200 adhérents, en a, à peu près 3.000, si nous prenons vos propres chiffres du Congrès de Tourcoing, que nous ne pouvons pas suspecter, puisqu'ils ont servi de base pour la R. P.

Renard dit qu'il avait pris tous les syndicats sans faire de questions d'espèces.

*Merrheim.* — C'est possible, mais vous n'aviez pas le droit de prendre ces chiffres pour dire au Congrès : Voilà ce que nous avons fait dans le Nord.

Vous n'aviez pas le droit non plus, pour donner plus de force à votre argumentation, d'écrire dans l'*Ouvrier Textile*, après avoir cité les mêmes chiffres :

« L'Unité la plus complète est réalisée sur ce terrain : syndical, coopératif et politique. » Quand on apporte des chiffres dans une question aussi grave, nous avons le droit d'exiger qu'ils ne soient pas faux.

Indépendamment des syndicats jaunes, il y en a d'autres, tels ceux du bassin de Maubeuge, dont la plupart sont des comités électoraux d'un député radical. Pourquoi les comptez-vous encore comme l'œuvre de votre Parti?

Prenons le bassin d'Anzin, où il y a plus de 30.000 ouvriers de la Métallurgie, nous y trouvons bien trois députés socialistes, mais seulement 600 syndiqués, à des organisations qui ne suivent pas votre tactique. Vous êtes glorieux à tort de vos cathédrales, elles ont, peut-être, de belles façades, mais c'est tout; Roubaix, proclamée la « ville sainte », la Mecque du socialisme, est une cité de souffrances et de misères. Il est peu de villes où l'on trouve des salaires aussi bas; mieux que personne vous le savez, camarade Renard; ainsi, à Roubaix, pour l'article « Robes », quel est l'ouvrier qui pourrait dire, au long d'une année, qu'il gagne, en le tissant, neuf francs par semaine. Je prétends que c'est la conséquence de votre tactique. Est-ce que le Syndicat Textile de Roubaix ne compte pas dans son sein des Maçons, Chaudronniers, Mécaniciens, Charretiers, en un mot, des hommes de toutes les corporations, sans que jamais le Parti ait essayé de les grouper dans leurs syndicats respectifs; Guesde, lui-même, n'a-t-il pas maintes fois déclaré que le syndicat était une blague? J'ai donc le droit de vous dire que, syndicalement parlant, vous n'avez jamais fait complètement votre devoir dans le Nord. Aussi, quand je vous entends parler de légalité, dire que les syndicats ne

doivent pas sortir de la légalité, je ne puis que m'étonner de votre attitude, vous qui, tant de fois, à Roubaix, m'avez demandé d'en sortir de la légalité.

*Renard.* — Je ne vous ai jamais connu à Roubaix !

*Merrheim.* — Je vous y ai connu et me suis séparé du Parti, le jour où, après m'avoir recommandé de bourrer mon fusil avec mon bulletin de vote, il m'a demandé de le décharger pour en faire sortir un candidat. Aujourd'hui, nous n'avons plus les mêmes manières de voir, vous faites du syndicat un groupement inférieur, incapable d'agir par lui-même; vous ne voulez pas qu'il sorte de la légalité pour que, sur le terrain politique, il ne puisse gêner votre action. Nous affirmons, au contraire, qu'il est un groupement de lutte intégrale, révolutionnaire et qu'il a pour fonction de briser la légalité qui nous étouffe, pour enfanter le « Droit nouveau » que nous voulons voir sortir de nos luttes.

Si j'ai tant insisté sur Roubaix, c'est que cette ville personnifie bien l'action que vous préconisez ici.

En terminant, je tiens encore à relever le dernier point de votre argumentation.

Vous nous avez dit que nous devrions porter aux députés nos desiderata, nos projets de lois. Je prétends que nous n'avons pas à le faire. Qu'ils s'inspirent des délibérations de nos Congrès, c'est leur droit, leur devoir même. Mais je me refuse à leur dire : nous voulons cela; car je sais bien qu'aussi bien intentionnés qu'ils soient, par suite de la mauvaise organisation que nous subissons et dont les travailleurs, seuls sont les victimes, ils ne pourront jamais nous donner complète satisfaction. Laissons donc au syndicat sa fonction propre de véritable lutte de classe; que son action soit une lutte incessante contre toutes les légalités, tous les pouvoirs, toutes les forces oppressives, disons-nous bien que nous n'avons pas le droit de l'en distraire pour d'autres besoins.

Voilà ce que vous ne voulez pas comprendre; vous ne voulez pas voir qu'il ne doit y avoir que deux classes : celle des exploités contre les exploités, et qu'entre les deux il y a, il y aura toujours l'Etat, qui, avec des baïonnettes sert de tampon entre les deux classes et nous empêche d'avoir satisfaction.



### **Le discours de Keufer**

*Keufer.* — ...Il ne peut être contesté que l'action syndicaliste et l'action politique, pendant une longue période transitoire, si ce n'est toujours, devront s'exercer avec profit.

Mais dans l'intérêt même de cette double action, en raison des divisions inévitables qu'une action commune pourrait produire — l'expérience l'a prouvé — il faut renoncer à une entente permanente ou temporaire entre la Confédération, entre les Syndicats et le Parti ouvrier. Chacun de ces organismes a son terrain d'action tout indiqué, délimité; leur action sera convergente et non commune ni subordonnée.

Pour aboutir à une action parallèle, l'entente officielle n'est pas nécessaire; par leur caractère socialiste, les membres du Parti ont l'obligation, en raison des principes qu'ils professent, doivent être les défenseurs des intérêts ouvriers, ils doivent spontanément agir dans ce sens.

Mais, en affirmant la nécessité de cette action séparée, j'entends également que non seulement vis-à-vis du Parti ouvrier, mais vis-à-vis de tous les partis, et aussi en s'abstenant de faire de l'antimilitarisme, de l'antipatriotisme et de propager les doctrines anarchistes. Ce n'est pas le rôle de la Confédération.

Avec mes camarades, je reconnais que nous devons employer nos efforts pour obtenir que l'armée n'intervienne plus dans les grèves, et cette neutralité de l'armée imposera aussi de plus lourdes responsabilités à ceux qui dirigent les mouvements ouvriers.

Mais les dirigeants de la Confédération violent la neutralité qu'elle doit observer en prenant parti

pour telle ou telle doctrine, au milieu des rivalités qui se manifestent aujourd'hui.

L'antimilitarisme et l'antipatriotisme appartiennent au domaine des opinions, et le camarade Pouget et ses amis ont affirmé que les syndicats ne devaient être que des groupements d'intérêts et non d'opinions, tous les salariés peuvent y être abrités sans que leurs convictions philosophiques aient à en souffrir.

La Confédération n'est pas une Eglise qui peut prétendre imposer un dogme quelconque. Personne aujourd'hui, pas plus les anarchistes que les partisans d'autres doctrines, ne peuvent affirmer l'infaillibilité de leurs conceptions. La sociologie — objet de tant de controverses — les lois si compliquées qui gouvernent les phénomènes sociaux, ne peuvent pas être invoquées avec la même certitude scientifique que les lois de la mécanique ou de la physique. Par conséquent, dans les organisations syndicales et à la Confédération, on ne doit pas affirmer la supériorité de telle ou telle doctrine, c'est aux seuls individus, dans leur pleine liberté, de se prononcer. Ne pas respecter la neutralité absolue qui est dans le rôle de la Confédération, c'est semer la division dans les rangs ouvriers, c'est nuire à l'unité morale du prolétariat français, qui ne peut pas se réaliser exclusivement, il est vrai, par les organisations syndicales qui ont exclusivement un rôle économique à remplir.

L'action antimilitariste, antipatriotique de la Confédération doit observer une neutralité absolue, non seulement au point de vue politique, mais au point de vue philosophique, en écartant la propagande libertaire, antimilitariste et antipatriotique, idées qui sont exclusivement du domaine individuel. Libre à chacun de les propager ou de les combattre, hors des syndicats.



### **Le discours de Griffuelhes**

*Griffuelhes.* — Les reproches formulés, dit-il, portent sur la méthode et l'esprit de la C. G. T. Il faut donc insister sur le caractère de son mouvement.

Et d'abord, constatons que Merrheim a détruit par les chiffres la base de l'exposé de Renard; il a prouvé que la méthode qu'il préconise n'a pas donné de grands résultats, attendu l'inexactitude des chiffres produits. Et qu'on ne nous dise pas que les syndicats jaunes sont peu importants et ne rentrent pas pour une grosse part dans les chiffres que vous avez donnés. Il y a plusieurs syndicats jaunes en dehors de Roubaix qui comprennent chacun plus d'un millier de membres; à Lille, il y en a deux, à Armentières, etc. En outre, dans le Nord, il faut distinguer plusieurs régions : Lille, Roubaix, Tourcoing, le Cambrésis, d'un côté. Mais Dunkerque et Valenciennes échappent à l'influence des amis de Renard. Donc, de ce fait, les chiffres avancés diminuent encore de valeur.

Si encore vous aviez apporté la preuve d'immenses résultats. Mais non ! Grâce à vos chiffres faux, on serait en droit de conclure que votre œuvre s'évanouit presque.

Et puis, vous citez les Anglais, nous disant qu'après 50 ans d'action directe, il viennent au parlementarisme. Vous ajoutez qu'ils ont les plus hauts salaires et les plus courtes journées. Cela, c'est le résultat de leur action directe. Quant aux effets du parlementarisme chez eux, le moins est d'attendre pour les enregistrer. Il y a donc là une contradiction qui se retourne contre vous.

Vous prétendez que ce que vous demandez existe déjà, sous forme de rapports occultes entre la C. G. T. et les parlementaires. C'est inexact ! En deux circonstances, j'ai eu des rapports personnels avec deux députés, Sembat et Wilm. Ils m'avaient demandé de les documenter pour interpellier. Je l'ai fait et chaque fois qu'un député, répondant à la mission qu'il s'est donnée, voudra se renseigner, je le documenterai avec plaisir. Mais, en ces circonstances, ces députés ne faisaient que leur devoir et il n'y a pas à leur en avoir gratitude.

Au delà de la proposition de Renard, qui pose une question de fait, il en est une plus importante,

celle de Keufer, qui, parlant d'unité morale, rapproche à la C. G. T. de l'avoir détruite.

Cette unité morale ne peut exister. Dans tout groupement il y a lutte et non division. L'acceptation de son ordre du jour constituerait une négation de la vie, qui est faite du choc des idées.

De plus, Keufer insiste trop sur la présence des libertaires au sein du Comité confédéral; ils n'y sont pas aussi nombreux que le veut la légende. Mais c'est une tactique pour faire surgir un péril libertaire, afin de constituer un bloc pour annihiler ce péril. Au milieu de vagues affirmations, il fallait produire des faits, des résolutions, des documents émanant de la C. G. T. et inspirés par l'unique objectif anarchiste. Il n'y en a pas! Qu'il y ait chez certains d'entre nous des idées libertaires, oui! mais qu'il en naisse des résolutions anarchistes, non!

Coupat a dit qu'avant 1900, la C. G. T. n'avait pas prêté le flanc aux critiques. Oui, parce qu'elle n'existait pas. Il a ajouté que l'entrée de Millerand au ministère a donné naissance à cet esprit. Rappelons des faits peu connus :

A peine Millerand ministre, parut une déclaration signée de Keufer, Baumé, Moreau, en faisant suivre leur nom de leur qualité de secrétaire d'organisation, etc., approuvant son acte. Est-ce que pareille déclaration ne constituait pas un acte politique? Et quel pouvait en être le résultat? Puis, à l'Union des Syndicats de la Seine, on vint proposer un banquet à Millerand. N'était-ce pas encore un acte politique pour un but bien défini? Seul, je m'y opposai. On manœuvrait alors pour introduire l'influence du gouvernement au sein de la Bourse du Travail — et c'est en réaction à cette tendance qu'est venu l'essor de la C. G. T.

Au lendemain de Chalons, les membres de la Commission de la Bourse du Travail reçurent, pour eux et leurs familles, une invitation à une soirée du ministre du Commerce; deux jours après, nouvelle invitation, — de Galliffet celle-là! — pour un carrousel.

Que voulait-on? Nous domestiquer! Nous fûmes deux à protester et à propager contre. Nous dévoilâmes ces manœuvres et, petit à petit, nous finîmes par faire voir clair aux camarades.

L'explosion de vitalité de la C. G. T. résulte de ces événements. Il y eut une coalition d'anarchistes, de guesdistes, de blanquistes, d'allemannistes et d'éléments divers pour isoler du pouvoir les syndicats. Cette coalition s'est maintenue, elle a été la vie de la Confédération. Or, le danger existe encore. Il y a toujours des tentatives pour attirer au pouvoir les syndicats, — et c'est cela qui empêchera l'unité morale.

Où l'unité morale peut se faire, c'est si on cherche à la réaliser contre le pouvoir et en dehors de lui. Or, comme il en est qui sont pour ces contacts, ceux qui s'opposent à ces relations empêcheront l'unité morale dont parle Keufer.

Ce qu'il faut voir, c'est que ce n'est pas l'influence anarchiste, mais bien l'influence du pouvoir, qui entraîne à la division ouvrière.

Exemple, les mineurs. La désunion ouvrière fut la conséquence de la pénétration du pouvoir. En 1901, on s'opposa à la grève pour ne pas gêner et pour ne pas contrarier l'œuvre « socialiste » de Millerand-Waldeck-Rousseau. Joucaviel, qui avait tout fait pour s'opposer à la grève, a reconnu, après quatre ans, que le pouvoir n'avait pas tenu les promesses faites, que le gouvernement avait roulé les mineurs.

Est-ce les anarchistes de la C. G. T. qui ont créé ce conflit? Non! Pas plus qu'ils n'ont créé celui des Travailleurs municipaux.

En ce qui concerne ceux-ci, le conflit a son origine entre ceux qui voulaient que l'organisation marche à la remorque de l'administration et ceux qui s'y opposaient.

En réalité, d'un côté, il y a ceux qui regardent vers le pouvoir et, de l'autre, ceux qui veulent l'autonomie complète contre le patronat et contre le pouvoir. C'est en ce sens que s'est manifestée l'action de la C. G. T., et le développement considérable qui en a été la conséquence infirme la thèse du Textile : l'accroissement de la Confédération a été

parallèle à l'accentuation de sa lutte. Il n'y a donc pas nécessité de modifier un organisme qui a fait ses preuves; mais, au contraire, de déclarer que la C. G. T. doit rester telle que ces dernières années.

Admettons que la proposition du Textile soit votée! Elle créerait des rapports entre la C. G. T. et le Parti. Or, qui dit rapport dit entente; qui dit entente dit accord! Comment s'établirait cet accord fait de concessions mutuelles, entre un Parti qui compte avec le pouvoir, car il en subit la pénétration, et nous qui vivons en dehors de ce pouvoir. Nos considérations ne seraient pas toujours celles du Parti, d'où impossibilité matérielle d'établir les rapports demandés.

De même qu'il faut repousser l'ordre du jour du Textile, de même il faut repousser celui du Livre qui voudrait limiter l'action au rayon purement corporatif et nous ramener au trade-unionisme anglais. Ce serait rétrécir le cadre de l'action syndicale et lui enlever toute affirmation de transformation sociale. Le Congrès ne voudra pas cela. Ce serait méconnaître le processus historique de notre mouvement. Ce serait une reculade et ce n'est pas au moment où il y a accentuation d'action qu'il pourrait y avoir reculade de principe.

*Nous venons de reproduire d'après le compte rendu officiel les deux textes qui s'opposèrent devant le Congrès Confédéral d'Amiens (octobre 1906) et quatre des discours qui furent prononcés à cette occasion. Ce rappel d'un passé que, du reste, beaucoup ignorent presque totalement nous a paru utile à la veille des débats du Congrès de Toulouse. N'y a-t-il pas une analogie curieuse dans le fait que les partisans du cumul des mandats regardent du côté du pouvoir politique, qu'ils ont « faim de pouvoir » — tandis que les syndicalistes se méfient de la nouvelle duperie qui se prépare sous le nom de front populaire? Les partisans du cumul des mandats ne viennent-ils pas d'apporter leurs suffrages au gouvernement de M. Sarraut?*

*Pour garder son unité, la Confédération Générale du Travail ne peut s'engager dans une pratique qui aboutirait à n'en faire désormais que l'appendice du pouvoir politique. Tel était le danger de la motion Renard à Amiens. Tel est le danger des prétentions communistes à Toulouse.*

## La mort de Jean Moiny

Décidément, la mort frappe à coups redoublés dans nos rangs. Cette quinzaine, c'est la disparition de Jean Moiny que nous avons à déplorer. Moiny était un syndicaliste. Lors de la constitution de la C. G. T. U., il appartenait à la Fédération Postale unitaire et défendit avec intelligence et courage l'indépendance du syndicalisme. Il fut révoqué au moment de la grève générale qui, en 1922, suivit les assassinats du Havre. La domination du Parti communiste sur les syndicats unitaires lui enleva, quelque temps après, la possibilité de militer dans son organisation corporative, sorte de révocation syndicale après la révocation administrative. Moiny se fit alors correcteur. Tant à l'imprimerie de la Maison des Syndicats que dans le grand quotidien où il travaillait en dernier lieu, il se montra, comme il se doit pour un syndicaliste, bon ouvrier et excellent camarade. Moiny suivait la R. P. avec une attention affectueuse. Le 23 décembre dernier il nous écrivait encore, à propos de notre projet d'hebdomadaire : « *Un bon hebdomadaire sera, dans le trouble présent des esprits, le sûr moyen de redonner aux ouvriers de la C. G. T. unique le goût de l'action directe et la devise des syndicaux d'avant-guerre : Bien-être et Liberté.* » Et il nous exposait en détail sa conception d'un tel organe.

Le voilà parti, dans la fleur de l'âge. Sa compagne trouvera ici nos sentiments fraternels. Puissent-ils adoucir la peine qui est la sienne.

# LES ASSURANCES SOCIALES EN U. R. S. S.

## Comment se présente la question

Les assurances sociales se présentent comme un *complément de salaire* et comme un *gage de sécurité* pour les travailleurs, mais la question ne sera bien posée qu'après une claire définition du contenu de ces deux termes.

La société moderne, certes, doit aux travailleurs l'assurance de pouvoir continuer à vivre normalement en cas de maladie, accident, chômage ou vieillesse, mais une telle sécurité deviendrait une nouvelle forme de l'iniquité de toujours si, par exemple, elle assurait le niveau de vie du riche comme du pauvre, du gros salarié comme du petit; si, en un mot, elle perpétuait une flagrante inégalité de conditions. On ne voit pas une classe ouvrière consciente défendant la sécurité de ses exploités au même titre que la sienne!

Donc, il faut entendre par *sécurité* la sécurité pour les pauvres, les parias, les bas salaires, et par *niveau* de cette sécurité le niveau de vie des travailleurs de la base (ouvriers et petits employés).

Le terme *complément de salaire* demande également à être éclairci. Supposons qu'à un moment donné la valeur du salaire-argent soit abaissée tandis que les assurances sociales seraient développées, il n'y aurait un avantage quelconque pour le travailleur que si, dans l'ensemble, le niveau de vie nouveau s'en trouvait amélioré vis-à-vis de l'ancien. Au cas contraire, non seulement les assurances se seraient élargies au détriment du salaire, mais il y aurait tout simplement eu un nouveau vol des pauvres.

Donc, il n'y aura *complément de salaire* que si, pour le travailleur de la base, le standard général de vie s'en est trouvé rehaussé. Seule, une naïveté excessive de la classe ouvrière pourrait l'inciter à défendre exclusivement le *principe* des assurances sociales « en soi »!

Enfin, il est un troisième point qui a l'importance primordiale d'un critérium pour un gouvernement prolétarien; c'est celui du rôle que jouent les travailleurs dans l'organisation des assurances sociales: l'élaboration des lois et principes et le contrôle de leur application. On peut, en effet, envisager un certain degré de misère, mais dont les ouvriers eux-mêmes établiraient la répartition. Il ne fait pas de doute que, dans ce cas, de grosses inégalités soient intolérables.

Maintenant, sur cette base claire et solide, nous pouvons aborder le problème en ce qui concerne l'U. R. S. S.

## Comment on déforme la question

Jouissant du monopole exclusif de la presse et de l'opinion, les gouvernants soviétiques sont amenés, même indépendamment de la qualité de leurs intentions, à présenter les choses à l'avantage de leur gestion. Le bluff règne là où le libre jeu de la critique est complètement étouffé, et il règne en effet chez Staline comme chez Hitler et chez Mussolini.

Selon les cas et pour les besoins de la cause, on compare avec les années précédentes, le tsarisme ou l'étranger, en employant des *roubles* de différentes valeurs ou des pourcentages se rapportant à

des valeurs de différentes qualités et on obtient des chiffres mirifiques.

La Direction Générale de la statistique soviétique mentionne, par exemple, qu'en 1913 le capitalisme russe dépensait annuellement, en plus du salaire-argent, 12 roubles par ouvrier pour l'entretien du travailleur, alors qu'en 1931 l'Etat soviétique dépensait 161,3 roubles et, en 1932, 200 roubles, c'est-à-dire *treize* et *seize* fois plus. Chacun sait qu'on n'additionne pas des concombres et des saucissons, on ne peut pas plus baser un calcul sur des roubles de différentes valeurs sans les ramener à une unité de mesure. Que dirait le travailleur français à qui on insinuerait que son niveau de vie a quintuplé vis-à-vis de 1913 puisqu'il gagne cinq fois plus de francs? Certainement qu'on se moque de lui.

Eh bien, les bolcheviks se moquent de nous quand ils se vantent de dépenser *seize* fois plus d'un rouble qui vaut *trente* fois moins. (Voir R.P. 194, du 10-3-35).

Par ailleurs, on indique que le complément de salaire en 1913 représentait 4,5 % du salaire ouvrier, tandis qu'en 1931 et 1932 il atteignait 36 et 37 %. Ainsi, non seulement on fait que les impôts réduisent le salaire soviétique de 15 à 21 %, mais on oublie de mentionner que le standard de vie auquel se rapportent les 37 % est *incomparablement* plus bas que celui auquel se rapportaient les 4,5 %.

On cite encore (*Pravda* de Léninegrad du 26-3-34) que trois cent mille personnes vont profiter pendant quelques jours des plages et villes d'eaux soviétiques en 1934. Le chiffre éblouit lorsqu'on oublie d'ajouter le nombre de celles qui *paieront* leur séjour, la proportion des *hauts salariés* qui y sont compris ainsi que la différence de *classe* des plages dont ils jouissent, la portion minime des travailleurs que cela représente pour une population de 170 millions d'habitants — d'autant plus qu'un an plus tard, le secrétaire général des syndicats Chvernîk ne parlait plus (*Izvestia* du 1-2-35) que de 181.000 personnes ayant en fait profité des plages et villes d'eaux en 1934, au lieu des 300.000 annoncées — et enfin la quasi-impossibilité pour les autres de passer leurs vacances au village. Mais arrêtons-nous là, car trois cents pages ne suffiraient pas pour énumérer tous les procédés du bluff soviétique.

Mieux vaut aborder la question dans sa réalité. Son point de départ est ceci: Dans ses calculs de prix de revient, tout directeur d'usine ou chef d'établissement ajoute à chaque rouble de salaire environ trente kopecks dans la rubrique « Assurances sociales ». La Banque d'Etat opère le transfert des sommes aux différents organismes d'Etat intéressés.

Ne discutons pas la question toute *formelle* de savoir si ces 30 kopecks sont pris sur le salaire du travailleur, il est trop clair qu'en U.R.S.S., pas plus qu'ailleurs, il n'est d'autre source de richesses que le travail et que, par conséquent, l'Etat retient cette somme sur ce qui revient au travailleur: le produit de son travail.

La question à laquelle nous devons répondre est tout autre, c'est: Que représentent ces 30 % du salaire, où vont-ils et qui en profite?

Voyons pour cela le dernier budget des assurances sociales.

## Le budget des Assurances Sociales pour l'année 1935

Il n'existe aucun budget public donnant la répartition de ces 30 % de salaire prélevés sur le produit du travail, et pour cause ! Il faudrait avouer la part qui va à des buts peu dignes d'un gouvernement dit « prolétarien ».

Force nous est donc de ne parler que du budget « avoué » des assurances sociales.

Ce budget a été publié pour 1935 dans les *Izvestia* du 9 juillet et son total d'environ six milliards de roubles indique déjà que la moitié des recettes prélevées sous la rubrique « Assurances sociales » ne figure plus aux dépenses de la même rubrique, puisque 30 % du salaire total de l'U.R.S.S. (1) représentent douze milliards.

Autre remarque. Ce budget est conçu par l'organe central de l'Etat et signé exclusivement du président du Conseil des commissaires du peuple (ministres), donc non seulement les travailleurs ne sont pas consultés sur l'emploi qu'on doit faire des sommes prélevées sur leur salaire, mais les syndicats ne remplissent qu'une fonction exclusivement technique dans cette affaire.

En 1933, dans un but d'économie, le Commissariat du Travail est supprimé et ses fonctions passent aux syndicats. C'est ce qu'on a fait appeler « un élargissement du rôle des syndicats », alors qu'il ne s'agissait en réalité que de la transmission aux comités d'usine et autres organes syndicaux des fonctions purement techniques d'un des rouages de l'Etat. Quel est le pouvoir qui se plaindrait d'avoir à son service pour exécuter ses ordres un appareil syndical entretenu par les cotisations des travailleurs ?

Quand on vous « rogne » votre maigre pension, on vous frustre dans le paiement de vos jours-maladie, ce n'est plus à un syndicat défenseur de vos intérêts contre les injustices toujours possibles d'un des organes de l'Etat que vous vous adressez, mais au coupable lui-même. N'est-ce pas un gros avantage pour les gouvernants et comment s'étonner si le travailleur soviétique ne voit plus dans les syndicats qu'un organisme d'Etat souvent plus détestable que les autres ?

Pour en faciliter l'étude, répartissons les rubriques du budget des A.S. pour 1935 en trois groupes :

(En milliers  
de roubles)

I. — Paiement des jours maladie et accidents, du congé annuel, des indemnités aux femmes en couches, etc. ...	1.023.500
Pensions et invalides.....	993.840
TOTAL .....	2.017.340
II. — Instruction publique, organisations préscolaires, bourses d'études, travail culturel, etc. ....	639.150
Maisons d'habitation, jardins publics, stades .....	992.500
Inspection du travail et dépenses administratives des A. S. ....	88.400
TOTAL .....	1.720.050
III. — Soins et médicaments, construction et entretien d'hôpitaux, nourriture à leurs malades, etc. ....	1.709.160
Maisons de repos, sanatoria, plages, villas d'eaux (construction et entretien).....	455.750
TOTAL .....	2.164.910
TOTAL GÉNÉRAL.....	5.902.300

(1) Environ 40 milliards pour 1935. (Discours de Jdanov, *Pravda* de Léningrad du 26 décembre 1934.)

Examinons par ordre les rubriques du budget.

\*

I. — En cas de maladie ou blessure, le travailleur a droit, dès le premier jour, à une assurance-secours à condition qu'il ait été reconnu incapable de travailler par le médecin spécialement autorisé de son usine ou du quartier qu'il habite; le libre choix a disparu, la visite ressemble assez à celle du régiment : on se fait porter malade, on prend un numéro d'ordre à l'infirmerie, puis on attend son tour dans le couloir dans l'espérance d'un miraculeux bulletin prometteur d'assurance.

Celui qui n'est pas reconnu n'a que la ressource de reprendre immédiatement sa place à l'atelier où il sera considéré comme un simulateur, quant à celui qui aura manqué un jour entier à l'atelier et ne pourra fournir de bulletin, il sera renvoyé avec le motif comme « déserteur au front du travail », en vertu d'une loi datant du 16 novembre 1932. (Auparavant, il fallait au moins trois absences injustifiées dans le mois pour encourir le renvoi.) Un tel motif inscrit sur votre livret ou certificat de travail rendra votre embauche quasi impossible en dehors des régions éloignées où peu de gens s'installent de plein gré.

Qu'il y ait des tire-au-flanc comme partout, c'est certain, mais nulle part les organes dispensateurs d'assurances n'ont un pouvoir légal de se tromper et d'obliger le malade à travailler comme en U.R.S.S.

Le médecin à la visite obéit, comme le journaliste, à la directive du parti et quoique celle-ci ne dise point de faire travailler les malades, elle ordonne souvent, lorsque les statistiques indiquent un chiffre d'assurés dangereux pour l'équilibre du budget, de « redoubler d'ardeur dans la lutte contre les simulateurs et les désorganiseurs du travail socialiste ». Tout le monde comprend très bien qu'il s'agit d'être plus sévère dans la distribution des bulletins. Dans la *R.P.* du 10 mars 1935, nous avons relaté le fait d'un abaissement officiel des normes minima de bonne santé, afin de diminuer statistiquement le nombre des malades.

Au début de la révolution et jusqu'aux plans quinquennaux, tout malade ou blessé avait droit à son salaire et c'était simple, mais lorsqu'on veut avant tout rattraper et dépasser le capitalisme, on en vient inévitablement à rogner des assurances sociales qui étaient trop onéreuses vis-à-vis du concurrent, d'autant plus qu'on avait, par ailleurs, développé les chapitres du budget les plus dispendieux : la guerre, la police, la diplomatie.

On a rogné par petits morceaux pour sauver la face et actuellement, pour le possesseur de bulletin, la situation est la suivante :

Le secours varie entre le demi-salaire et le salaire entier, selon toutes sortes de cas. Par exemple, le non-syndiqué, quel que soit son stage dans le métier, ne touche que demi-salaire pendant trente jours, puis les deux tiers. Pour avoir droit à plus, il doit se syndiquer. Alors, s'il a au moins deux ans de stage dans l'usine et trois ans dans son métier, il touchera 100 % dès le début, mais s'il n'est dans l'usine que depuis moins d'un an, il ne touchera que les deux tiers tout le temps de sa maladie. Ce n'est pas seulement là une manière d'attacher le travailleur au lieu de travail, mais c'est pour l'Etat un moyen très avantageux de diminuer les assurances pendant cette période de grand afflux de nouveaux ouvriers, plus de la moitié d'entre eux ne peuvent avoir les stages exigés.

Les saisonniers syndiqués (le bâtiment en général, maçons, charpentiers, terrassiers — on ne construit guère pendant les cinq mois d'un hiver très

rigoureux) touchent selon leur stage les deux tiers ou les trois quarts pendant 20 jours, puis 100 %, mais pas plus de 75 jours en tout, tandis que les autres travailleurs touchent jusqu'à complet rétablissement ou passage dans une catégorie d'invalides.

Les « oudarniks » et les décorés ont quelque avantage : ils touchent 100 % dès le début. Quant aux mineurs, dont le travail est si pénible, ils n'ont droit aux 100 % (quel que soit leur stage) que s'ils ont rempli leurs normes sans défaillance au cours des deux mois ayant précédé l'accident ou la maladie. Ce rapport direct entre la cadence de travail et le taux du secours-maladie est une « innovation » que le « socialisme » a donc inscrite à son actif, de même d'ailleurs que le rapport entre le droit à la vie en cas de maladie et la discipline à l'atelier, car ceux qui ont quitté leur usine sans le consentement de la direction ou qui en ont été renvoyés avec « motif » (indiscipline) n'ont pas droit aux assurances sociales et perdent, au cas d'une nouvelle embauche, leur stage de travail antérieur.

Le taux de secours s'établit sur la base du salaire entier (y compris le boni), mais les jours fériés ne sont pas payés.

Auparavant, on ne pouvait toucher un secours supérieur à 300 roubles mensuels et ainsi les gros salaires se trouvaient « lésés » en cas de maladie. Maintenant, il n'y a plus de limite que pour les employés proprement dits, mais les ouvriers, les techniciens, les spécialistes du commerce comme de l'industrie, de l'agriculture ou de la comptabilité, les vieux bolcheviks, les décorés, ne connaissent aucun maximum, c'est-à-dire que les écarts de salaires notés dans la R.P. du 25-6-35 se perpétuent dans les secours-assurances. Le manœuvre touche sur la base de son salaire de 80-100 roubles, comme le mécanicien sur celle de 200-300 roubles et le spécialiste responsable sur celle de 1.500-2.000 roubles !

Le congé annuel pour tous, ainsi que le repos aux femmes en couches, sont de ces acquisitions de la révolution auxquelles on n'a pas osé toucher de front. Chaque travailleur a donc droit à 12 jours ouvrables de congé payé par an, les travaux mal-sains donnent droit à 24 jours ouvrables, dont bénéficient également les grands spécialistes et responsables, en raison sans doute de la grande énergie qu'ils doivent dépenser pour diriger les autres !

Avant les « quinze jours », deux semaines de congé c'était environ 4 % d'ajoutés à un salaire dont la valeur réelle était bien supérieure à celle d'aujourd'hui, alors qu'actuellement ces 4 % sont largement compensés pour l'Etat-patron par les 10 % d'emprunt-impôt qu'il retient depuis des années sur la paie des travailleurs (2). Les bas salaires (ceux des travailleurs de la base : ouvriers et petits employés) souffrent tellement de la nouvelle situation qu'il faut souvent les obliger à user de leur congé. La demi-misère constante pousse le père de famille à implorer la permission de travailler pendant son congé afin de doubler sa paie au moins une fois l'an, mais comme il faut contourner une loi très sévère, on accorde rarement un tel « bonheur ». Qu'on ne pense pas surtout à ce besoin de cumul ou d'épargne si répandu en France ; non, le Russe, par nature, déteste le bas de laine que la dévaluation constante du rouble rendrait d'ailleurs inefficace.

Pour maintenir la régularité des effectifs de

l'usine, on répartit les congés sur toute l'année et la possibilité de choix en est évidemment réduite à sa plus simple expression, mais ce n'est là qu'un petit côté de l'oppression du « Plan ».

Ici, comme dans le repos aux femmes en couches, le salaire se perpétue, qu'il soit de 80 roubles ou qu'il atteigne 2.000.

Pendant 56 jours avant et 56 jours après l'accouchement, la femme qui travaille a droit au repos payé si elle n'a pas un emploi sédentaire — qu'elle soit ouvrière, ingénieur ou actrice — dans les autres cas elle ne jouit que de 42 jours avant et 42 après. L'importance et la nécessité d'un tel repos n'échapperont à personne là où le salaire de l'homme est devenu si insuffisant pour entretenir la famille que 40 % des travailleurs sont des femmes qui ont conservé par ailleurs le dur labeur du ménage.

Sans nous étendre — vu leur insignifiance — sur les petites indemnités qu'on attribue en cas ordinaire de naissance ou de décès, passons au chapitre des pensions.

En principe, on a droit à une pension dès qu'on n'est plus en état de travailler et en pratique on travaille tant qu'on a la force, eût-on soixante-dix ans. Un travailleur vivant dans une grande misère avec un salaire de quelque 100 roubles par mois n'éprouve évidemment que bien peu d'empressement à réclamer une retraite de 25 à 35 roubles lorsque le pain de seigle coûte un rouble le kilo et celui de froment deux. Nous connaissons des vieillards ayant travaillé, ouvriers, cinquante ans dans la même usine de Moscou et touchant aujourd'hui 35 roubles de pension — le prix de deux kilos de beurre. A 75 ans on se contente de bien peu et pourtant on ne peut acheter le pain quotidien qu'en vendant quelques champignons, noisettes ou framboises cueillis dans les bois de banlieue, encore faut-il pouvoir y aller.

Les pensionnaires — retraités — ne sont plus d'aucune utilité pour la conquête de la technique supérieure et de l'industrie grandiose ; d'autre part, ils ne sont plus assez vigoureux pour faire valoir leurs besoins et comme la disette générale a bien émoussé le sentiment d'humanité, ce sans peut-être eux les plus grands parias du régime. (Rappelons que le bas salaire lorsqu'on travaillait et l'inflation continue n'ont pas permis de mettre un seul kopeck de côté pour les vieux jours.)

La bureaucratie pour les affaires de pensions est des plus exigeantes et compliquées, elle trébale souvent ses clients de guichet en guichet et leur fait « mériter » une deuxième fois leur pauvre aumône.

Il n'est pas jusqu'à un vaste « Institut de Recherches scientifiques et d'Expertise sur l'Invalidité » qui ne s'occupe de disputer aux invalides leur pension. Cet institut affirme selon les *Izvestia* du 17-9-34 :

« ...Quatre années d'expérience nous montrent que presque tous les invalides sont capables de travailler et nous nous occupons spécialement de les ramener au travail... La science donne au mot « invalidité » une signification toute relative et nous permet de rendre à la production une grande partie de nos invalides... »

Donc, selon les besoins du budget, l'Etat met en branle la « science » pour diminuer et supprimer les allocations aux pensionnés invalides. Nul besoin de loi et de Parlement, la « science » au service de l'Etat-patron y suffit.

(à suivre.)

(2) Voir R. P. du 10 mai 1934.

# LA RÉPRESSION EN U.R.S.S.

*L'auteur de la lettre qu'on va lire, lettre adressée à la rédaction de La Vérité, est un ancien membre du Bureau politique du Parti communiste yougoslave. Il y a là un tableau impressionnant de la répression en U.R.S.S.*



## Les communistes étrangers incarcérés

Je commence par le sort du groupe auquel j'appartenais. Au mois de mai 1930, à Moscou et à Leningrad, un groupe de communistes yougoslaves qui était en Russie en mission pour le Parti communiste yougoslave, a été arrêté par le Guépéou. Le groupe fut arrêté pour liaison avec l'opposition trotskyste. Trois camarades ont été envoyés pour trois ans dans l'isolateur politique de Verchné-Oural'sk : 1° Stanka Draguitch (surnom russe, J. V. Kovalev), ancien membre du C. C. du P. C. yougoslave, dirigeant d'une des plus importantes organisations de Yougoslavie dans la ville de Zagreb; 2° Moustapha Déditch (surnom russe, Victor Soloviev), ancien secrétaire du Comité syndical de la province de Herzégovine, à Mastar; 3° l'auteur de ces lignes, ancien membre du B. P. du P. C. de Yougoslavie, rédacteur de l'organe central légal du Parti « Borba » à Zagreb et ancien représentant à l'étranger du C. C. du Parti, le D<sup>r</sup> Anton Ciliga.

Un camarade, Stephan Haerberling (surnom russe, V. Souslov), ancien membre du Comité du Parti de la province Voievodiny (ancienne Hongrie du Sud), à Novi-Sad, fut dtporté pour trois ans en Oural. Une vingtaine de nos amis ont été déportés et mis sous surveillance dans différents coins de la Russie d'Europe.

Deux camarades russes, en liaison avec nous (Victor Zankov et Oreste Glibowsky), ont aussi été envoyés dans l'isolateur de Verchné-Oural'sk. Notre groupe arriva à Verchné-Oural'sk le 7 novembre 1930.

En été 1931, mes camarades et moi participâmes à la grève de la faim qui dura dix-huit jours et que firent plus de cent cinquante détenus de l'isolateur politique de Verchné-Oural'sk. La grève de la faim fut provoquée par les coups de fusil tirés par les gardes sur les détenus, et dont l'un, Gabo Essayant, qui se tenait tranquillement à la fenêtre, fut blessé. Cette grève eut aussi pour but l'amélioration de nos rations de famine. L'atmosphère de terreur et les rations de famine ont provoqué la folie chez deux détenus (Vera Berguer et Victor Krayny).

À la fin de trois années de détention en 1933, mes camarades et moi exigèrent des organismes soviétiques qu'ils nous laissent rentrer chez nous à l'étranger. Nous avons longtemps jeûné (23 jours) pour cette revendication. Les organismes soviétiques, non seulement ne nous ont pas laissé partir, mais encore elles augmentèrent notre détention de deux années, sans jugement et sans accusations nouvelles. (Les lois soviétiques autorisent le Guépéou à renouveler automatiquement et sans jugement les délais de détention et de déportation. Cette loi est à faire dresser les cheveux sur la tête, mais elle est un fait et sur ce fait est basée toute l'histoire des quinze années de déportation politique en Russie.) À la suite de cette grève de la faim on nous fit sortir des isolateurs et on nous envoya en déportation dans différents coins. Moi-même, je dus aller en Sibérie Orientale, dans la ville de Jenisseïsk; le camarade Déditch dans la Sibérie Occidentale, dans le village Kolpachévo, département de Narym; le camarade Draguitch, à Saratov, sur la Volga; on continua de transporter le camarade Haerberling de ville en ville jusque dans l'Oural. Le camarade Draguitch s'évada pour rentrer chez lui à Pétranger. Il fut arrêté en 1934 sur la frontière russo-polonaise et enfermé dans les cachots secrets des îles Solovietzki, d'où, il y a plus d'un an, ne parvient plus aucune nouvelle de lui.

## Déportation sans jugement

Quand, en 1935, nous avons terminé notre deuxième temps de déportation, le Guépéou nous prolongea cette fois-ci la déportation de trois années sans jugement ni nouvelle accusation. Un ouvrier étranger ou un militant ouvrier qui vient en Russie n'a donc plus le droit d'en sortir, il se transforme en une espèce de prisonnier éternel, s'il n'est pas satisfait par la situation du prolétariat et la situation générale en Russie.

Personnellement, j'ai pu enfin m'échapper de la Russie après deux ans et demi d'une lutte désespérée, me trouvant constamment entre la vie et la mort. J'ai réussi parce que j'ai eu un passeport pour l'étranger, parce que j'avais à l'étranger une famille qui a pu faire quelque chose et parce que j'ai posé carrément la question : le départ ou la mort. Mais mes camarades sont restés en déportation et dans les cachots, et seule une aide active du prolétariat européen et du mouvement démocratique peut les libérer.

Dans l'isolateur de Yaroslav se trouvent trois membres du bureau politique du P. C. de Hongrie. Ce sont des partisans de la ligne générale du P. C. H. et de l'I. C., mais ils sont adversaires dans leur parti du groupe de Bela Kun. Ils furent invités à Moscou pour discuter les points litigieux dans le parti hongrois et furent arrêtés sur place et enfermés dans l'isolateur d'Yaroslav.

Des centaines de camarades étrangers se trouvent officieusement en déportation dans la province russe et dans la situation de prisonniers de fait en Russie, dans l'impossibilité de retourner dans leur pays à cause de leur opposition à leur parti ou à l'I. C.

À mon départ, qui a été une expulsion de Russie, les hommes de la Guépéou m'ont volé, ils m'ont arraché mes notes scientifiques, mes manuscrits, ils m'ont pris non seulement ma correspondance privée, russe comme étrangère, mais ils m'ont également pris la correspondance officielle avec le consulat au sujet de mon passeport, sans me donner un document quelconque attestant la confiscation de toutes ces pièces.

## Les camps de concentration

Le nouveau et le plus effrayant fléau de ceux qui sont poursuivis politiquement en Russie, c'est le camp de concentration. Il y a beaucoup de camps de concentration en Russie, dans toutes les régions, et de différente importance. Les nouveaux pharaons y « éduquent » des centaines de milliers d'ouvriers et de paysans et des dizaines de milliers de criminels, recevant en échange un travail gratuit. Les paysannes et les criminelles qui s'y trouvent sont condamnées à « servir » les hommes et mises dans la situation d'une prostitution presque forcée.

Les prisonniers politiques sont envoyés d'après ce que je sais dans quatre camps : Oukhl-Petcherski (Zyrián), Marinski (Sibérie Centrale), Karagandinski (mines de charbon du Khasakstan) et les îles Solovietzki. Au mois de décembre 1934 éclata une nouvelle grève de la faim dans l'isolateur de Verchné-Oural'sk. Les prisonniers exigèrent que l'on mit fin à ces « rabiots » au temps de détention, la libération immédiate des hommes ainsi arbitrairement détenus (c'est-à-dire deux tiers des détenus). La grève de la faim fut arrêtée le treizième jour par la dispersion des camarades dans différents isolateurs, camps de concentration et par l'alimentation forcée. Près de trente camarades furent alors envoyés dans des camps de concentration : la plupart d'entre eux, la commission de la grève en tête (Théodor Dingelstedt, Joseph Kraskine, Sacha Slitinski) furent envoyés aux îles Solovietzki. Une partie d'entre eux, Lado Enoukidz, neveu du fameux ex-secrétaire du Tsik, M. Bielov, G. Boïko, etc., dans le camp d'Oukht-Petcherski. En été 1935, presque toute la colonie de B. L. d'Asie Centrale (Samarand, Tchémkent, Alma-Ata, Almolinsk, Aktioubinsk, Pavlodar, etc.) fut pour la plupart envoyée pour cinq ans dans des camps de concentration. À part les bocheviks-léninistes, dans les camps se trouvent une partie considérable d'anarchistes, un certain

nombre de sionistes, des S.R. et des social-démocrates. Les détenus politiques sont au droit commun, on les oblige à vivre et à travailler avec les criminels. On excite les criminels sur « les politiques ». Des dizaines de camarades ont vécu des grandes grèves de faim, en exigeant le remplacement du camp de concentration par l'isolateur (Vladimir Smirnov le jeune et S. Slitpski, tous les deux du groupe « centralisme démocratique » (Sapronovistes), ont fait pour cette revendication modeste trente-cinq jours de grève de la faim). D'autres dizaines ont fait la grève pour l'établissement d'un régime politique dans les camps. Dans la lutte pour cette revendication on compte des accidents mortels dans le camp de Mariinski (parmi les anarchistes). Un groupe de détenus dans le Solovski et certains individuels dans le camp de Oukhl-Petcherski et Mariinski ont réussi à obtenir un régime politique partiel, mais une grande majorité des détenus, surtout dans les camps Mariinski et Karagandinski, se trouvent sous le régime du droit commun.

### La vie dans les isolateurs

Dans l'isolateur de Verchné-Ouralisk se trouve à présent la partie principale des zinovievistes (Zinoviev, Kamenev, Koukline, Saloutski et également *Smilga*), les célèbres dirigeants de l'Opposition Ouvrière Chliapnikov (malade et sourd) et Medvediev, le leader du groupe du « Centralisme démocratique », qui dirigeait l'insurrection d'octobre 1917 à Moscou, ancien secrétaire du Tsik aux temps de Lénine, le vieil ouvrier Timothée Sapronov (il est gravement malade et si le prolétariat européen ne l'arrache pas à l'isolateur il ne supportera pas ses cinq ans).

Les zinovievistes se conduisent en général d'une façon capitularde, mais dans des degrés et formes différentes. Zinoviev s'occupe surtout des questions du fascisme (il apporta une foule de livres sur le fascisme) et de l'histoire des Etats en Russie. Kamenev est d'accord aux 98,5 0/0 avec la ligne générale. Certains pensent que tout est fini et qu'il faudra tout recommencer de nouveau. Kamenev a reçu en résultat d'un nouveau procès une peine qui va jusqu'à dix ans. Le deuxième procès a été établi pour l'affaire du complot contre « lui-même » (c'est-à-dire Staline). Le héros principal de l'accusation fut le frère de Kamenev, le peintre Rosenfeld. Il y avait trente-six accusés. Les accusés, un public très mêlé et très suspect. Le résultat fut deux exécutions (un membre de la G. P. O. U., je ne me souviens pas exactement le nom : Tcherviakov, Tchernodski, et le deuxième quelqu'un de la Garde du Kremlin). Le reste fut condamné à cinq-dix ans, la moitié fut transportée à Verchné-Ouralisk (la plupart des courtisans du Kremlin), Kamenev nia catégoriquement qu'il sût quelque chose sur cette affaire et affirma qu'il avait vu les accusés principaux pour la première fois de sa vie, pendant le procès. Son frère annonça pendant le procès que grâce à son arrestation juste à temps fut empêchée la « catastrophe ». Ce frère célèbre fut envoyé dans un autre lieu. Il ne se trouve pas à Verchné-Ouralisk. Pour le refus catégorique de savoir quelque chose dans cette affaire, Kamenev a reçu non seulement une augmentation d'environ dix ans, mais on l'a enfermé dans une cellule commune (n° 57, 3<sup>e</sup> étage à l'aile nord de l'isolateur, avec douze hommes dans une grande cellule). Je mentionnerai aussi la S. R. Volkstein qui fut collaboratrice scientifique à l'Académie Militaire. Elle a passé cinq ans dans la partie secrète de l'isolateur de Yaroslav avant de venir à Verchné-Ouralisk. Elle y a partiellement perdu la parole. Dans l'isolateur de Verchné-Ouralisk se trouvent encore vingt hommes de l'opposition de droite (Slepov, Astrov, etc. Avant y était Rioutine, je ne sais pas s'il y est encore). Enfin quelques anarchistes (Barmach), S. R. sionistes, social-démocrates et quarante à cinquante bolcheviks-léninistes.

### Qui peuple les isolateurs ?

En tout, près de deux cents détenus. Dans les isolateurs de Tchéliabinsk, Yaroslav et Sousdal, se trouvent des autres groupes de détenus politiques

de tous les courants. A Sousdal se trouve le deuxième leader des « detistses » V. M. Smirnov. Il a terminé les cinq ans à Sousdal en 1935; il a été un demi-mois en liberté à Oulala (Oirat Tour) et à présent il est de nouveau enfermé pour cinq ans à Sousdal. Là-bas se trouve également Vofa Vouiovitch, ancien secrétaire de l'I. C. J. Sa femme, Boudzinskala, est à Verchné-Ouralisk (avec la sœur d'Unschlicht). Profitant du changement de la composition des isolateurs, l'administration a empiré de nouveau la situation légale et l'alimentation des détenus. On a introduit de nouveau les rations de famine, surtout dans les isolateurs de Yaroslav et de Verchné-Ouralisk. Avec la diminution de la construction pendant le deuxième plan quinquennal le chômage devient un phénomène quotidien dans la déportation. A Jénisseisk, où j'habitais la dernière année, la moitié des déportés meurent littéralement de faim. Les enfants d'un nouvel arrivé du camp de concentration, M. Belov, sont tombés malades à cause de la sous-alimentation et meurent de faim devant tout le monde. On reçoit les mêmes nouvelles de Minoussinsk, d'Asie Centrale, de la Province Narym d'Arkhangelsk. A Minoussinsk se trouvent actuellement Kossior, Mousia Magid, Dorochenko, le S. D. Jakoubson, etc. A Jénisseisk : Papermeister Pavel, Balmonchov, Grall, Doubenbaum, Kolomenko; le Viennois V. Langer (systématiquement on ne lui donne pas de travail); les S. D. Teodor Isaievitch Tsederbaum, Marc Levine, Eva V. Losman, les S. R. de gauche, le frère et la sœur Loussine, les sionistes Bernstein, Kogan; la sœur de Medvediev et une foule de Léningradois.

Au printemps 1935 la Sibérie fut remplie de Léningradois. On les a transportés dans des trains entiers, des familles entières avec les enfants, les femmes, les parents, etc. On en envoya beaucoup dans les lieux se trouvant tout à fait dans le nord : Obdorsk, Doudinno, Verilsk, Touroukhansk, Verkhneiarsk. De Leningrad on a exilé plusieurs dizaines de mille camarades. Un groupe de femmes, la sœur de Zinoviev, la veuve de Chatski fusillé, la sœur de Koukline, etc., se trouvent en déportation à Varogod (entre Jénisseisk et Touroukhansk). La situation de la majeure partie des Léningradois est tragique. Les fonctionnaires zinovievistes n'ont pas une attitude fameuse, sont sans dignité. La partie ouvrière se tait, ne demande pas, ne mendie pas au G. P. O. U., ne tombe pas à genoux dix fois par jour pour obtenir le pardon.

A Jénisseisk en été on a arrêté un groupe d'oppositionnels (les detistses Davidov et Boïko, le B. L. Maksimov) et deux groupes de zinovievistes. Les oppositionnels sont accusés d'avoir essayé de « travailler » les zinovievistes. Au cours de l'affaire on a démontré que le G. P. O. U. persuadait et essayait de forcer les zinovievistes de témoigner que les « oppositionnels » les ont « travaillés ». Les zinovievistes envoyèrent une déclaration générale à propos de cette affaire au procureur de l'U. R. S. S. On a découvert également que le G. P. O. U. local agissait d'une façon provocatrice d'après les directives de Moscou. A présent tout le groupe est enfermé depuis trois mois, l'instruction est terminée et on attend la décision de Moscou.

### Aidons les déportés ?

Obtenir de Moscou le travail pour les déportés, la liquidation de la ration de famine dans les isolateurs, la libération des détenus politiques des camps de concentration, la libération de la déportation et de cachots et le renvoi chez eux à l'étranger des camarades yougoslaves Deditch, Draguitch et Haerberling, voilà ce qui ne me laisse pas tranquille, voilà à quoi je pense jour et nuit. Et je suis prêt à faire tout pour soulager le sort des centaines de camarades avec lesquels j'ai passé cinq ans et demi dans les prisons et déportations et dont je connais si bien et si directement la terrible situation. Sous la pression des ouvriers européens et du mouvement démocratique, je pense, on pourra obtenir quelque chose.

A. CILIGA.

## LA MORT DE L'ÉMIR KHALED

Le 6 janvier 1936, l'émir Khaled est mort à Damas. La nouvelle de son décès a produit une profonde émotion dans les milieux indigènes d'Algérie; dans plusieurs localités furent organisées, à la mémoire du disparu, des cérémonies qui rassemblèrent des foules nombreuses.

Tous les Algériens se souviennent du rôle considérable qu'il a joué dans la politique indigène d'après guerre.

Petit-fils d'Abd el Kader, l'émir Khaled a fait la guerre comme capitaine de cavalerie. Ainsi que beaucoup d'autres, il avait cru à la guerre du Droit et de la Civilisation. Confiant dans les promesses gouvernementales, il s'était figuré que la France combattait pour la libération des peuples et qu'après la victoire, les indigènes seraient récompensés de leur participation à cette victoire et mis sur le même pied que leurs camarades de tranchées. La désillusion fut grande, lorsqu'il fallut se rendre compte que, le danger passé, le gouvernement français reniait ses promesses et que ses représentants, fidèles défenseurs des gros colons féodaux, s'opposaient par tous les moyens à l'accession des indigènes au rang de citoyens complets. Contrairement à toute justice, le code de l'Indigénat, consécration de l'arbitraire administratif, était conservé.

De 1919 à 1923, Khaled mit toute son activité et toute son intelligence au service de la cause indigène. Dans des conférences, dans son journal *l'Idam*, il revendiqua le droit des musulmans à l'égalité; il dénonça les actes d'arbitraire des Affaires Indigènes, les abus des chefs indigènes venus à l'Administration.

Cette attitude courageuse lui attira de violentes attaques dans la presse algérienne et lui valut plusieurs condamnations. Pour les facilités de sa propagande, il se présenta au Conseil Municipal d'Alger, au Conseil Général, aux Délégations Financières, où il fut élu après de retentissantes campagnes.

L'exaspération de la presse stipendiée atteint son maximum lors du voyage présidentiel de Millerand pendant la famine de 1922. Le Préfet d'Alger essaya, par toutes sortes de manœuvres, de l'empêcher d'exposer au Président de la République les revendications de ses coreligionnaires; devant l'impossibilité d'une telle interdiction, l'Administration voulut censurer son discours. Khaled tint bon et, le 20 avril 1922, au Marabout de Sidi Abderrahmane, il s'adressa directement à Millerand. Pour montrer la sottise des gouvernants, toujours affolés par la libre expression des opinions de leurs sujets, je tiens à donner, par un extrait, une idée du ton de ce discours et de la modération des revendications de Khaled.

« Soyez le bienvenu, disait Khaled à Millerand, pour l'honneur insigne que vous nous faites, pour la marque de haut intérêt que vous nous témoignez et pour l'espérance qu'elle fait naître dans nos cœurs.

« A la veille du centenaire de l'occupation française, cette haute marque de bienveillance peut-elle avoir d'autre but que de proclamer hautement que les habitants de l'Algérie, sans distinction de confession et de race, sont également les enfants de la France et ont un égal droit à son foyer.

« Au moment où d'un bout à l'autre de la terre, le monde, bouleversé par un cataclysme sans précédent, essaye de reprendre son équilibre normal, les Musulmans algériens demandent instamment à la France de leur continuer sa tendre sollicitude en développant les libertés qu'elle leur a déjà si généreusement accordées, afin de leur permettre de prendre définitivement rang dans la grande famille française. Ce ne sont pas les quelques réserves ou restrictions nécessitées par leur statut personnel qui pourraient mettre obstacle à leur définitive adoption et vous faire hésiter. »

La fertilité de caractère, l'esprit d'indépendance de l'émir Khaled lui valurent une grande popularité parmi les indigènes.

Le Gouvernement Général décida d'arrêter les progrès de l'influence de Khaled. Suivant le procédé traditionnel, l'Administration essaya successivement de l'intimider, de le salir et de l'acheter. Khaled, étant insensible à la crainte, on monta des journaux pour saper sa renommée. On raconta qu'il recevait de l'argent de Moscou, qu'il communiquait avec les Zagloulistes du Caire, qu'il concertait avec Mohamed Ali des Indes. Devant l'insuccès de ces insanités, on lui offrit des concessions de terre, des décorations, le galon de chef d'escadron. Khaled n'était pas achetable. Le Gouvernement Général le mit alors en demeure de choisir entre l'interne dans un poste du Sud ou l'exil « volontaire ». Khaled, malgré ses titres (capitaine de cavalerie, officier de la Légion d'Honneur, conseiller municipal, conseiller général, délégué financier), était un Arabe, soumis au code de l'Indigénat et ne pouvait se soustraire à l'arbitraire gouvernemental. Il choisit l'exil. En septembre 1923, il partit pour l'Égypte.

C'est ainsi que Khaled fut « externé » par Steeg de la Ligue des Droits de l'Homme et du Comité Franco-Musulman, par Steeg du Front populaire.

Lorsque le Bloc des gauches prit le pouvoir en 1924, Khaled adressa d'exil au président du conseil, Herriot, une lettre pour lui soumettre le programme des revendications primordiales des indigènes, qu'il résumait en six points :

1° Représentation au Parlement à proportion égale avec les Européens algériens.

2° Suppression pleine et entière des lois et mesures d'exception, des tribunaux répressifs, des cours criminelles, de la surveillance administrative, avec retour pur et simple au droit commun.

3° Mêmes charges et mêmes droits que les Français en ce qui concerne le service militaire.

4° Accession pour les indigènes algériens à tous les grades civils et militaires sans autre distinction que le mérite et les capacités personnels.

5° Application intégrale aux Indigènes de la loi sur l'instruction obligatoire, avec liberté de l'enseignement.

6° Liberté de presse et d'association.

7° Application au culte musulman de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

8° Amnistie générale.

9° Application aux Indigènes des lois sociales et ouvrières.

10° Liberté absolue pour les ouvriers indigènes de toutes catégories de se rendre en France.

Khaled se rendit ensuite à Paris pour faire connaître à l'opinion publique de France l'état misérable du peuple algérien. Les 12 et 19 juillet 1924, il fit, devant une salle comble et enthousiaste, deux conférences, qui ont été réunies en brochure par notre camarade V. Spielmann (1).

Ces efforts restèrent sans résultats. Le Bloc des gauches ne comprit pas mieux que le Bloc National et ne daigna s'occuper des indigènes que pour réprimer toute velléité de protestation.

C'est de cette époque que date le commencement de cette désaffection des indigènes à l'égard des partis de gauche, qui s'est manifestée si nettement lors des dernières élections municipales et qui a surpris tant de nos camarades.

De cette page d'histoire d'après-guerre, une leçon se dégage pour les indigènes : la nécessité pour eux de rester unis et l'obligation de ne compter que sur eux-mêmes pour leur émancipation, sans s'en remettre aux organisations européennes, quelles qu'elles soient, du soin de leur conquérir l'égalité à laquelle ils aspirent.

Dans la mémoire fidèle du peuple misérable des fellahs, l'émir Khaled restera le précurseur intrépide et incorruptible dont l'abnégation et le sacrifice frayèrent le chemin qui leur permettra d'accéder au rang d'êtres humains.

Jean LEUNOIS.

(1) Editions du Trait d'Union, 6, rue Pirette, Alger.

## Hommage aux deux cents familles

Depuis quelque temps, la presse ou, pour appeler les choses et les gens par leur nom, une certaine presse s'efforce d'attirer l'attention du public sur ces familles admirables qui sont la fleur et l'exemple de nos familles de France, et les met sur le plan de l'actualité, sans égard, avec une abondance tapageuse qui est tout à fait de mauvais aloi. Toutes ces histoires ne peuvent être que très gênantes pour des personnes respectables et habituées à savourer le calme et la paix dans le refuge sacré de la modestie. Car autant nos politiciens impuisants, sonores et vaniteux, recherchent cette bruyante publicité foraine qui est la couronne de carton de la fausse gloire, autant, au contraire, sont éprises de silence et de discrétion ces honnêtes, et authentiques maisons devant le regard métallique et froid de qui tout ce qui crie, s'agite vainement et veut commander, s'incline et obéit, sans un geste, sans un soupir. La vertu véritable s'éloigne de la scène du monde; il lui suffit de briller de son pur éclat au milieu des ténèbres qui nous entourent. Et quoique ma plume se trouve indigne d'un sujet si grand, je voudrais essayer de vous exposer le mérite de cette vertu dans son écrin d'or splendide pour mieux dégager la leçon vivante que nous devons tirer d'un tel exemple.

Il n'est pas dans notre pays de fortunes plus anciennes ni plus solides que celles-là. Ces familles ne sont pas de ces riches poussés d'hier à l'occasion de n'importe quoi et sur qui tout le monde ne sait que trop à quoi s'en tenir. Le temps confère une sorte d'aristocratie hautaine aux choses qui durent : aux rois qui en mille ans ont fait la France, à la fortune de ceux qui par cette même France est refaite depuis des années. L'ancienneté est le meilleur titre de noblesse que puisse désirer la fortune, car à l'origine de tout enrichissement il y a toujours certaines manipulations qui ne peuvent que choquer des esprits scrupuleux.

Or, si l'on considère tous les bouleversements sociaux et les catastrophes de tous ordres qu'ont dû traverser ces familles lestées de leurs précieux héritages, bouleversements et catastrophes au cours desquels tant d'autres fortunes immenses ont sombré ou ont été emportées comme des brins de paille, vous devez pouvoir vous faire une idée de la façon dont il a fallu savoir nager de génération en génération et de père en fils, là-dedans, pour s'en tirer sans y laisser de plumes. C'est plus qu'une faveur providentielle qui se manifeste à nous par cette voie, c'est une aptitude à se retrouver à tous les coups du côté du manche, qui dénote une intention manifeste du ciel et une force invincible à laquelle nous devons notre plus grand coup de chapeau. D'autant plus que ces familles ne tirent aucun orgueil apparent de toutes leurs richesses, que même, un trop honnête sentiment de pudeur les empêche de faire étalage de tous leurs revenus dans les occasions où elles pourraient se le permettre sans que personne y trouve à redire, comme c'est le cas dans les déclarations que le fisc demande à tout le monde. Avant toute chose, nous retrouvons toujours chez eux cette grandeur fermée, austère, des races qui ont des mœurs et du respect de soi.

C'est une grossière erreur que de vouloir les juger avec nos petites idées morales toutes faites et nos

bons sens étriqués de petites gens. Autant mesurer la distance qui nous sépare de la lune avec un mètre à ruban de couturière. Nous ne sommes pas faits pour les comprendre ni pour les juger sur leurs actes, trop vastes, trop grands pour nous. Songez combien il peut être difficile de rester moralement honnête quand on a la puissance de tout acheter, de tout corrompre, quand les lois ne sont pas faites pour vous, quand il n'est pas d'homme qui ne puisse trembler en votre présence, quand votre justice est la justice pour tous. Rendez-vous compte de tout ce qu'il a pu falloir de force, d'intelligence, de volonté humaine, de réussite pour accumuler pendant des existences profits sur profits, pour ne faire que des coups heureux, ne manigancer que des combinaisons qui se retournent toujours contre autrui, jamais contre vous, pour faire payer une chose deux, trois et quatre fois son prix sans que les gens puissent se révolter, et pour que les pertes, toutes les pertes quand il y en a, soient encaissées régulièrement par la masse confuse et noire du troupeau qui peine, du troupeau qui paie toujours, tôt ou tard, de sa misère ou de son sang.

Ces fortunes, nous devrions les défendre au lieu de les attaquer, nous devrions leur réserver le coin de notre cœur que nous gardons pour les choses sacrées. Elles répandent à travers le vaste monde, le renom de notre grandeur, de notre puissance et de notre supériorité dans tous les domaines. Elles représentent surtout la somme de ce qu'on a pu extraire à force de temps, de notre travail, de nos privations comme du travail et des privations de nos pères, de leurs pères, des pères de leurs pères, et ainsi de suite. Elles sont inestimables par le nombre des vies humaines qu'elles peuvent représenter, par les centaines de milliers de pauvres types qui ont payé de leur sang, lors de la dernière guerre, la gloire de laisser certaine d'entre elles au-dessus des atteintes de la guerre et de la destruction.

Vous voyez bien que nous ne pouvons rien reprocher à ces familles. Nous avons tant fait pour elles !

Nous devrions seulement nous efforcer de mieux les comprendre et de leur ressembler moralement si c'est possible. Il n'y aurait pas de plus sûr moyen de nous affranchir : les loups ne se mangent pas entre eux.



## Cinéma

*Mayerling.* — C'est une sombre et pénible histoire qui fit couler beaucoup d'encre en son temps, ce qui ne contribua pas à l'éclaircir, au contraire. Le cinéma en a tiré un film plein d'amour à grand spectacle que tout le monde trouve charmant, mais qui actuellement finit d'une façon triste. C'est tout de même une histoire captivante et très émouvante, à condition de ne pas trop approfondir. Mais il y a tellement de choses qu'il ne faut pas chercher à approfondir dans la vie.

Il y a beaucoup de « cinéma » dans ce film, beaucoup trop de spectacle pour ne rien dire : de grandes salles, des officiers chamarrés, des escaliers de marbre, des colonnes, du chiqué, deux ou trois défilés protocolaires et des scènes de beuverie qui n'en finissent plus. Bien entendu, le film n'y gagne rien. Il y a aussi une espèce de musique en fanfare à la mort des deux amants qui a tout de

l'apothéose. J'en suis encore tout frémissant. Il y a trop de facilité partout, mais dans l'ensemble, le film n'est tout de même pas insupportable.

*Les bateliers de la Volga.* — J'ai été victime d'un abus de confiance. Je suis allé voir *Les bateliers de la Volga*. Ça m'a coûté d'autant plus cher qu'il n'y avait plus de place ce jour-là, mais ceci est une autre question.

Les bateliers, ou plus exactement les haleurs, ou ne les voit presque pas. Il est vrai qu'il n'y en a plus de ces bateliers depuis longtemps, à moins que le régime soviétique ne les ait rétablis, ce qui est fort possible. Vu sa façon administrative de comprendre les choses...

Pour en revenir au film, il se transforme tout de suite en une sorte d'intrigue amoureuse d'une fadeur et d'une maladresse telles qu'on se demande si on ne se trouve pas en présence d'un travail

d'amateurs. Tout est raté, même les effets les plus sûrs, même les ficelles qui rendent le mieux. C'est tellement vrai qu'aux endroits qui auraient dû être les plus pathétiques le public rigole et s'en fout. Vraiment, c'est tout ce que ça vaut.

Où, mais voilà : ceux qui montent des films n'ont pas l'air de se faire une très nette opinion de l'intelligence du public. Ils ont même l'air de s'en fiche passablement aussi. Ils ont peut-être raison, mais c'est embêtant de payer une place assez cher pour aller acquérir la certitude que le monsieur qui a monté la machine vous prend simplement pour un navet. Même quand on n'a pas de prétention, ce n'est pas agréable. En résumé, je suis sorti furieusement dégoûté des *Bateliers de la Volga*. D'une Volga, soit dit en passant, qui m'a tout l'air de la Seine du côté de Melun. Même la Volga qui était en toc. Vous vous rendez compte ?

## LIVRES, REVUES, JOURNAUX

CULTURE PROLÉTARIENNE, par Marcel Martinet (Librairie du Travail).

Je connais peu Marcel Martinet — et je le regrette. Je l'ai cependant rencontré quelquefois aux Éditions Rieder, au temps de la place Saint-Sulpice et de Jacques Robertfrance. Mais c'était presque toujours entre deux portes. Je l'ai un peu mieux vu un soir où, avec Poulaille, Lucien Bourgeois, Rohret et quelques autres, nous accueillions Andréas Latzko, lors de l'un de ses passages à Paris. Je me rappelle surtout, de cette soirée, ces deux hommes, nouveaux pour moi : Latzko, écorché vif, clamant son indignation au nom des hommes bernés et massacrés, vibrant de tous ses nerfs l'admirable révolte des *Hommes en guerre* et des *Hommes accusés*, et Marcel Martinet, à la barbe d'apôtre, au corps frêle, mais à la pensée vigoureuse, déchirée et fraternelle. Apparente douceur et accent de terroir, mais au-dedans, dévouement et volonté inflexibles.

Tel je le retrouve dans *Culture prolétarienne*, encore tout mêlé aux hommes qui souffrent, tout englué de fraternité. Je crois l'entendre parler et dire sa confiance en l'homme, non pas tant écrasé par son destin que par le destin de ses « maîtres ». La pensée de Marcel Martinet a pour nous la chaleur d'une poignée de main. Il déclare d'ailleurs à la fin de son avant-propos qu'il ne saurait rester indifférent : « Ces pages... c'est avec toute ma vie que je les signe. »

Dans *Culture prolétarienne*, comme le titre l'indique, Martinet s'occupe avec rigueur et passion du problème de la culture du prolétariat. Tout de suite, il nous met en face de l'intérêt et de l'actualité de la question, et il s'occupe de la bien poser. Le mot « culture » est vague et déplaisant, mais il essaye, dit-il, de lui restituer « une signification concrète, simple et saine, une valeur d'usage ouvrier ». Puis il rappelle que l'émancipation du prolétariat ne peut être faite que par le prolétariat lui-même. C'est le peuple qui doit accéder lui-même à la culture et non point la recevoir, comme une becquée, des lèvres « d'intellectuels ou de pseudo-intellectuels qui ne pensent qu'à se réchauffer l'âme ». Il pense qu'il existe une élite du prolétariat faite de « ceux qui ne se croient pas sortis de ce prolétariat et qui refusent d'en sortir ».

En passant, Martinet rend hommage à Jean Guéhenno qui a l'un des premiers traité ce délicat problème avec « beaucoup de talent, avec pathétique, avec anxiété », — mais aussi, ajoute-t-il, — « avec adresse et malice ». Guéhenno voit dans la culture une chose dont il faut se méfier, une espèce de sorcellerie. Mais, répond Martinet, ceux qu'il faut incriminer sont les porteurs de cette culture qui n'est plus « qu'une puissance d'arrêt », car elle a trop emprunté à la culture aristocratique vaincue, au moment de la Révolution. Et elle continue à se nourrir de ce cadavre qui l'infecte.

Pour Martinet, la culture, loin d'être une sorcel-

lerie, est une communion au sein de la masse du prolétariat. Et il repousse la séparation de l'individu qui au nom de cette culture cherche à s'élever au-dessus de cette masse. Il pense que la culture propre aux prolétaires et digne d'eux est celle qui leur donnera « la science de leur malheur ». Elle se confond avec la vérité, si cruelle soit-elle. Et Martinet termine cette étude, la plus importante du recueil, en disant sa confiance en la classe ouvrière.

Ensuite il passe à l'organisation de cette culture et il pense qu'elle doit rayonner de la connaissance du métier, naître en pleine vie syndicale et prendre ses racines dans « la pensée et l'action ouvrières quotidiennes ». Il songe à des familles ouvrières, à des coopératives de culture ouvrière. Interviendront là les instituteurs restés fidèles au peuple, les « aliborons » dont le rôle sera immense dans le choix des livres, revues et journaux. Et le sens de son appel est celui-ci : « À la culture prolétarienne incomplète et malaisée, à la culture prolétarienne instable et précaire, il faut travailler dès maintenant avec passion. »

Et, pour s'encourager, Martinet rappelle l'existence de deux organes ouvriers de culture et de combat : *La Plèbe*, pendant la guerre, et *Les Cahiers du Travail*, après la guerre.

Suivent deux articles, et le livre se termine sur la préface aux *Réflexions sur l'Éducation* d'Albert Thierry, professeur d'École normale, éducateur et écrivain resté fidèle au prolétariat et qui, selon le mot de Lissagaray sur Varlin « par toute sa vie, appartient aux ouvriers ».

Volontairement, j'ai suivi de très près l'œuvre riche, dense et fraternelle de Martinet. C'est un livre honnête, grave et franc, qui n'annonce point de miracles mais envisage courageusement d'humbles réalisations nécessaires au début de cette émancipation du prolétariat. Par lui-même et sans l'aide d'un messie ou d'un tribun. Que ceux qui veulent l'aider rentrent dans le rang comme un Martinet — et quelques autres bien sûr. Mais celui-là est l'un des plus purs. — Maurice FOMBEURE.

## ENTRE NOUS

*Le « cuisinier » a fait un effort pour rattraper notre retard. Ce numéro paraît, à peu près à l'heure. Il ne paraît cependant pas assez tôt à notre gré, car nous aurions voulu qu'il arrivât chez nos abonnés quelques jours avant l'ouverture du Congrès de Toulouse.*

*Dans le numéro du 10 mars, nous pensons donner un compte rendu des débats de ce Congrès.*

Le gérant : M. CHAMBELLAND.

# D'abord, comprendre !

---

Le volume que nous offre la collection de la " Révolution Proletarienne ", est une nouvelle édition de l'ouvrage du même auteur, publié en 1925 par la *Librairie du Travail* et portant le même titre. La présente édition nous donne un livre nettement supérieur au premier. Louzon domine mieux son sujet. Il l'a médité et creusé et il fait bénéficier le prolétariat du fruit de son étude et de ses observations.

La présente *Economie capitaliste* est d'une tenue plus hautement scientifique que la première. Louzon s'est attaché, tant dans l'exposé des principes que dans la démonstration des problèmes, à éviter la métaphysique des arguments psychologiques pour s'appuyer sur la réalité scientifique. Il le fait avec le maximum de simplicité, sans aucune pédanterie, en essayant d'être concret le plus possible...

...Il est impossible, dans le cadre de ce compte rendu, de citer tout ce qui, à divers titres, est intéressant dans ce livre et de le discuter. Nous en recommandons vivement la lecture et même l'étude à nos camarades. Ceux qui veulent connaître la conception marxiste de l'économie capitaliste trouveront là l'enseignement clair et complet qu'il leur faut.

" LE FONCTIONNAIRE SYNDICALISTE "  
(Décembre 1935)

Lisez tous :

## **l'Economie Capitaliste**

Principes d'économie politique

par Robert LOUZON

Un volume, envoyé franco contre 12 francs versés  
à notre Compte postal : " LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE " 734-99 Paris

# **Civilisation !**

---

C'est, affirme le Duce, pour "civiliser" les Ethiopiens qu'il leur fait la guerre. Nous aussi, et depuis bien plus longtemps, nous avons nos "civilisateurs".

**Nous pouvons juger  
leurs exploits**

En Indochine, ils ont fait couler ...  
**...un fleuve de sang**

---

Tel est le titre de notre brochure sur Deux ans d'Indochine. — Effroyable bilan, terrible réquisitoire — Des milliers d'Indochinois ont été mis à mort. — D'autres milliers meurent à petit feu dans les prisons et les bagnes. — L'œuvre "colonisatrice" de notre bourgeoisie est, ineffaçablement, marquée du sang de ses victimes.

---

**Montrez la civilisation bourgeoise,  
démocratique ou fasciste, au travail**

en diffusant

**UN FLEUVE DE SANG**

Une brochure de 50 pages : 1 fr. Prix spéciaux par quantité pour la diffusion.